Canada Communication Group Publishing
Groupe Communication Canada Édition

PARTNERS IN ACCESS

Report of the Task Group on Depository Program Review

July 1990

PARTNERS IN ACCESS

Report of the Task Group on
Depository Program Review

July 1990

© Minister of Supply and Services Canada 1991
Cat. No. P60-4/2-1991
ISBN 0-660-56440-8

Canada Communication Group Publishing
Groupe Communication Canada Édition

Printing Bureau Building
45 Sacré-Coeur Blvd.
Hull, Québec
K1A 0S9

Édifice de l'Imprimerie
45, boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
K1A 0S9

91-04021/

July 1990

Ms. Patricia M. Horner
Director
Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0S9

Dear Ms. Horner:

Further to the mandate the Canadian Government Publishing Centre assigned to the Library Advisory Committee, November 1988, the Task Group on Depository Program Review was established to evaluate the depository services program. It was to identify problems, define possible solutions and determine the best structure for carrying the program into the next decade, cost effectively and efficiently.

Attached for your consideration is the report of this Task Group, its findings and recommendations which received the unanimous endorsement of the Library Advisory Committee 17 May 1990.

Mary Jane Maffini
Chair, Library Advisory Committee

EXECUTIVE SUMMARY

The Task Group on Depository Program Review was established by the Canadian Government Publishing Centre in November of 1988 to evaluate the Depository Services Program (DSP), identify problems, define possible solutions and determine the best structure for carrying the program into the next decade cost-effectively and efficiently.

A Task Group, consisting of some members of the Library Advisory Committee (LAC), staff and a Treasury Board observer, was formed to conduct the Review. The Task Group spent more than a year gathering, compiling and analyzing opinions and information about the DSP. In the course of this, briefs were requested from all national library associations in Canada, as well as from provincial and regional library associations. In addition, a detailed survey about the program was sent to all depository libraries. The survey not only identified major strengths and weaknesses but also provided detailed feedback on important issues. Round table sessions on current issues were held with government documents librarians in four regions. The Task Group considered feedback from the round tables as well.

The Task Group determined that the program's overall design is still fundamentally sound. It serves its end users well and meets government's requirements and objectives. However, the program needs some adjustment to make it more responsive to its changing information environment and to ensure that it remains a vital information delivery vehicle. Three key issues needed to be addressed in this context: inadequate and inflexible funding tied to inaccurate government assumptions about program accountability and effectiveness; non-comprehensiveness in the scope of the program's information capture which potentially jeopardizes program relevance; and inequity in access which threatens program support.

The Task Group made thirty-five (35) recommendations. From these recommendations the Task Group developed a number of models for a revised DSP structure. Key features of these models include:

- A commitment to ensure program integrity, public access, program scope and accountability;
- delineation of the program's functions into its two basic components: public access and support for government's information needs;

- an emphasis on public access over the government information role and on domestic over foreign depositories;

- the pruning of inactive or inappropriate elements after consultations and review;

- rationalization of selectives into full depositories where acquisition and use warrants;

- refinement of the present structure to provide service to the print handicapped;

- establishment of resource libraries to provide access to electronic information products and to serve as a support node for the dissemination of government information;

- the use of memoranda of understanding to formalize the relationship between the DSP and its participants and to establish clearly defined mutual obligations;

- inclusion of electronic formats in the DSP;

- requirement for minimum core collections.

The Task Group concluded that the DSP is a cost-effective and useful program that yields major access benefits from a relatively small investment. While the DSP is less expensive and more comprehensive than developing alternate means of distributing the government's message, it still requires upgrading in some areas in order to fulfill its mandate.

INTRODUCTION

The Depository Services Program (DSP) is a good news story. Despite the challenges faced by the program, the DSP continues to be a cost-effective and efficient means of meeting the information needs of the Canadian public. Above and beyond this, the program plays a role in supporting economic and social research in a tangible and inexpensive manner, in ensuring a federal presence in communities across the country, and in meeting the federal government's own information needs. It is also a vehicle for raising Canada's diplomatic profile abroad.

By using the infrastructure of the library community to provide access, the federal government guarantees long-term and wide-spread availability of information gathered using public funds for public purposes. This partnership with libraries ensures cross-country access without the costs of maintaining direct service points for the public. As well, the partnership provides government with an efficient conduit to promote itself, its role and its programs.

This report will focus on the need to define an optimal structure for the Depository Services Program in coming decades. The program is at a cross-roads. It must now meet new challenges generated by technological, social and political changes while functioning in the context of fiscal restraint.

BACKGROUND

Program Description

The Depository Services Program (DSP) is managed by the Canadian Government Publishing Centre (CGPC) and operates in partnership with an approved network of depository libraries, Parliamentarians and agencies. The DSP exists to identify, distribute and provide public access to Parliamentary, departmental and Statistics Canada publications. Both priced and non-priced publications are made available through the DSP at no charge to participating depositories. In addition, the DSP acts as a controlled, cost-effective and efficient vehicle to inform government organizations.

The federal government bears the cost of identifying, providing and distributing the documents and the libraries are responsible for all subsequent costs of housing and making the information available to the public. The current mandate of the program is set out in Chapter 335 of the Treasury Board's Administrative Policy Manual.

The DSP was developed to ensure that Canadians had access to information gathered with public funds and that government organizations had efficient access to information, while at the same time reducing wasteful distribution of publications by departments. The DSP is a cost-effective form of access for several reasons. Strict distribution controls ensure that only approved depositories receive documents free of charge and then only those documents which meet the needs of their users. As well, the identification and documentation process within the program allows documents to be located and accessed. The additional services which depository libraries provide result in users having access to government information at the least possible cost to the taxpayer.

In Canada, there are about 700 public, college and university depository libraries. At the present time, in addition to these depository libraries, the DSP includes all Parliamentarians, libraries of provincial legislatures, selected Canadian embassy libraries, a number of foreign universities supporting Canadian studies programs, headquarters of major political parties in Canada, the central libraries of 50 federal departments, some media libraries and the Governor-General. In total there are 1371 depositories. (See Figure 1.)

Figure 1

BREAKDOWN OF DEPOSITORIES

SELECTIVES IN CANADA

Governor General	1
Members of Parliament	292
Senators	94
Central Libraries of the Federal Government Departments	50
Legislative Libraries	2
Resource Libraries	23
Public Libraries	413
Educational Institutions (Universities & Community Colleges)	221
Press	73
Total Selective	1,169

SELECTIVE FOREIGN

Total - All Categories	150
TOTAL SELECTIVE - CANADA & FOREIGN	1,319

FULL IN CANADA

Universities	29
Public Libraries	7
Legislative & Territorial Government Libraries	9
Resource Library	1
National Library of Canada and the Library of Parliament	2
Total	48

FULL FOREIGN

TOTAL - All Categories	4
TOTAL FULL - CANADA & FOREIGN	52
TOTAL DEPOSITORIES	1,371

History

The current Depository Services Program is an amalgam of tradition, necessity and practicality. It evolved from efforts to streamline and rationalize the distribution of government documents and from official exchange agreements in support of Parliament's information needs. In 1927, an Order-in-council established the basic pattern of full and selective depositories that is characteristic of the program today. Even then, a major emphasis was on cost-effective and controlled distribution to the public and government itself. The last major review of the DSP was in 1977 when all depositories were examined and the number of depositories was reduced. Those depositories remaining were required to sign a general agreement with the CGPC. The proposed reduction in the program created a political storm among those served by it. The structure that emerged has remained in place since.

Criteria for depositories

Full depository libraries are selected by a committee of representatives of the CGPC and the National Library of Canada. The status is granted as either English, French, or bilingual, depending on the clientele of the library in question.

Selective depository status is granted to Canadian libraries which are open to the public at least twenty hours a week and have at least one full time employee. Public libraries must serve a population of 2,000 in the town or city. Universities must have an academic population of 1,500, including teaching staff and full and part-time students, while colleges and Cegeps must have an academic population of 1,000. Applications for depository status are received at the Canadian Government Publishing Centre and are verified against these criteria before a library is accepted or rejected.

Foreign depositories and embassy libraries may be recommended by the National Library of Canada, External Affairs, the Library of Parliament and CGPC. The central library of federal government departments listed in Schedules I and II of the FAA are also eligible for depository status. Media libraries have been traditionally included in the DSP, as well, although there are no formal criteria for this category of depository.

Program delivery

The key tool in delivering the program is the Weekly Checklist of Canadian Government Publications and its cumulations. The Checklist describes all Parliamentary and Statistics Canada publications as well as priced and non-priced departmental publications which are available to depositories. The Checklist also functions as a selection and a distribution mechanism. The Special List is a monthly supplement listing materials which are not included in the depository program. These may be reprints, publications of Crown corporations and other agencies, some scientific and technical publications which are printed in limited runs as well as unusual or costly titles. The Quarterly Catalogue of Government of Canada Publications and its annual index provide several access points to identify specific documents or topics.

Current structure

At present, fifty full depository libraries automatically receive all documents listed on the Weekly Checklist. In addition, because of their special information mandates, the National Library and the Library of Parliament receive multiple copies of each publication.

Depository libraries in post-secondary educational institutions range from large university libraries with major research collections supporting post-graduate research to small community college libraries. There are no elementary or high school libraries with depository status. Although some large public libraries serving urban populations of more than 200,000 are full depositories, the majority of public library depositories are medium or small libraries. In many small communities the depository collection is the only source of federal information. The vast majority of these depository libraries are selective and choose publications that meet the needs of their clients.

In order to function, the DSP requires the co-operation of many different organizations. Major players in the depository program are the CGPC, the National Library, Library of Parliament, Statistics Canada, External Affairs, the House of Commons, Treasury Board, other federal government departments and the Library Advisory Committee (LAC) of the CGPC. The LAC consists of representatives of L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, the Canadian Library Association, the Canadian Association of Research Libraries, and key players.

Purpose of the Depository Review

In January 1987, the Treasury Board (TB) approved a request for Supplementary Estimates of $4,300,000 for the DSP. TB directed the Department of Supply and Services (SSC) in consultation with Statistics Canada (STC) to prepare a plan to ensure that the program would be managed in future years within its main resource levels. In December 1987, a plan submitted by SSC was approved on the understanding that SSC would investigate possible economy measures such as the elimination of some depositories and reducing the number of publications sent to each depository.

This request was seen by the CGPC as an opportunity to examine the program in detail. Economic, social and technological changes had created needs, problems and possibilities that were not in evidence during the last major restructuring of the DSP.

Consultation and methodology

In order to ensure that the needs and realities of libraries were given due consideration in the course of the review, the LAC was involved from very early stages. The CGPC was conscious of the important role played by the library community in making accessible federal government publications. The Task Group on Depository Program Review, consisting of LAC members and CGPC staff, spent more than a year gathering, compiling and analyzing opinions and information about the DSP. In the course of this, briefs were requested from all national library associations in Canada, as well as from provincial and regional library associations. In addition, a detailed survey about the program was sent to all depository libraries. Of the 930 questionnaires, 378 responses were received. The survey not

only identified major strengths and weaknesses but also provided detailed feedback on important issues. The information obtained as a result of the survey was tabulated using dBASE III and used by the Task Group as the basis for analysis of the current program and its possible future directions. A summary tabulation of the results is contained in Appendix A.

As well, round tables with government documents librarians were held in four different regions. At these sessions, participants reacted to current issues and outlined their own key needs and constraints. The Task Group considered feedback from regional round table sessions as well.

PARTNERSHIP AND EFFECTIVENESS: ANALYSIS

Analysis of consultation results indicate that there is overall satisfaction with the structure of the program. Libraries stated their roles positively with such comments as "key links in informing Canadian citizens" and "a free and open channel of information for all citizens".

The single greatest problem is in the area of comprehensiveness. Tracking and obtaining fugitive documents create real additional costs for depository libraries. Full depository libraries offering comprehensive research support experience more difficulties with this problem than do smaller public libraries. For most libraries, having access to information about publications which are not distributed through the program would go a long way toward easing the burden. There is also strong support for more CIP in federal government documents. Core collections also received support although libraries wanted to have input into the Core collections and be able to collect above the core level.

Libraries are well aware of the value they add to the dissemination of federal government information. One interesting comment was that the existing structure provides the best access because of the value added by "reference services and organization skills of libraries".

Other key complaints focus on delays in getting documents, the need for improved bibliographic access, more realistic retention guidelines and the need for better training and communication.

GENERAL PROBLEMS AND ISSUES

A number of issues surfaced in the course of the review. Issues of access, funding, service, support and accountability were identified frequently in the surveys, in the Association responses, in the round table sessions and by members of the Library Advisory Committee. The most important issue that must be resolved remains whether or not the current structure of the program is the most effective and efficient way to ensure access to federal government information in the coming years. Closely related to this is an assessment of the nature and role of the depository program. Any proposed structure for the DSP will require a clearly articulated set of objectives and will need to be politically, financially and technically feasible.

The DSP has an ambiguous identity in that it serves several frequently forgotten but nevertheless costly purposes. For instance, the program traditionally provides Parliamentarians with two copies of any documents available through the program. As well, the program services the information needs of the federal government through the central departmental libraries. Embassy libraries, research bureaux of major political parties and media libraries also benefit from the program. In addition, the inclusion of foreign depositories is frequently linked to exchange programs from which Canada draws direct benefits. For instance, the Library of Congress (LC) documents received on exchange have at least twice the dollar value of Canadian government publications sent to LC. The real costs and the full extent of these information activities are not understood and not adequately funded.

Furthermore, the widespread idea that the DSP is a giveaway program compounds its funding problems. There is a need to have a clear articulation of the actual value of the program, its attendant costs to participating libraries and the benefits and savings to the federal government. Documents librarians estimate that the costs of processing, housing and providing access to a publication is about twice the cost of acquiring it. The value-added component provided by libraries must be given serious consideration in the funding equation. As well, funding bodies should consider the real costs of providing an alternative means to informing the public and itself.

One of the difficulties in assessing the program's component costs was in obtaining accurate statistics on costs and use of the program by type of depository. The process of

obtaining reports was manually intensive and cumbersome. The ability to generate reports on use by type of depository would be a most useful addition to management information systems at the CGPC.

Contrary to the perception that it is a giveaway program, the DSP is an active, committed, cost-effective and efficient partnership among libraries, departments and the CGPC to ensure that federal government information reaches the public.

One of the major problems facing government documents libraries is the difficulty in locating so-called grey literature generated by federal government bodies. It is highly desirable that the DSP include information products from all federal government agencies listed in Schedules I and II of the Financial Administration Act (FAA) as well as branches designated as departments for purposes of the Act.

Recommendations

- (1) Roles and responsibilities for the DSP, departments and participating libraries should be clearly articulated and clearly communicated.

- (2) The statement of objectives should make it clear that the program makes government information available to the public, maintains a federal presence across the country and a Canadian presence abroad and meets research needs.

- (3) The DSP should systematically enhance and facilitate access to government publications of relevance to the information community and its users by actively ensuring the participation of all federal government departments and agencies listed in the FAA.

- (4) DSP should increase efforts to ensure that departments use the depository program at all times for distribution to libraries in order to minimize costly duplication and the receipt of unwanted materials. All federal government organizations should provide information about all of their publications to inform the community of their existence.

- (5) DSP should ensure that information about the program and its access function is made available though the orientation courses offered to all members of the senior management and information services categories in the public service.

- (6) Over and above the existing structure of full and selective depositories, new mechanisms should be developed to handle the requirements for conserving research collections, ensuring access in small communities, providing service for print-handicapped people, and providing a network to make costly data products available.

ACCESS ISSUES

The DSP is a program that has traditionally ensured access both at the public and at the government level. This dual role has been inadequately recognized and under-supported. Most of the concerns expressed in the course of the review focus on who should be a depository and what kinds of information should depositories receive. In this context, the DSP needs to examine how to determine the best delivery vehicle, to capture a larger share of free departmental publications, how to improve bibliographic access to federal government publications, how to make publications available to all Canadians regardless of region, how to address the requirements of print-handicapped people and of both official language groups, and how to ensure that information in electronic format does not become inaccessible.

Fugitive publications

The proliferation of desk-top publishing combined with tight publications budgets and a lack of understanding of the value of the depository system exacerbates the long-standing problem of departmental publications escaping the program. While there is no difficulty in obtaining publications which are priced and available through the CGPC, about fifty per-cent of other publications which are appropriate for the program are not distributed through it. Many of these unpriced publications are free because the department wants to make its message widely available. However, because of low budgets, lack of co-operation, or lack of awareness of the value or existence of the DSP, these same publications escape the very mechanism which will ensure their cost-effective availability and accessibility to the public. In addition, a number of these publications are seen to be of limited interest by the author department. Tracking down such publications represents a substantial drain on the resources of many libraries. In fact, some libraries report that a full person-year is devoted to finding publications which escape the program. This situation also represents a drain on the taxpayer who funded the publication in the first place and subsequently has little chance of locating it. Ironically, the DSP, a program originally developed to reduce departmental waste, still faces resistance to a rational system to distribute information.

Privatization

Further losses of information occur because of the transfer to the private sector of publications which had been publicly available through the program. The issue here is not privatization but rather the loss of information distributed to the public through the DSP. Some of the titles which have been privatized recently are North (Indian and Northern Affairs) and Inukitut (Indian and Northern Affairs).

Recommendations:

- (7) CGPC should work closely with the National Library in its role of monitoring Management of Government Information Holdings to ensure publishing departments and agencies are providing their publications to the DSP regardless of their format.

- (8) Resources should be made available to ensure the procurement of suitable departmental publications which are not produced in sufficient quantities.

- (9) The DSP should host an annual conference for author departments, librarians and other key players in order to ensure a cooperative and informed approach to access issues.

- (10) DSP should consider contractual mechanisms, such as negotiated discounts for depositories, in order to offset the loss of information to the public resulting from privatization. Tax credits or other creative incentives should be examined to encourage the private sector to provide depository access to privatized government information.

Bibliographic access

If a document has not been identified, it cannot be located and, as far as the information-seeker is concerned, it may as well not exist. The library community is concerned about the level of bibliographic access in the DSP, the timeliness of the Quarterly Catalogues, and the need for better subject access as well as the need for timely on-line access to a database of federal government publications. The recent push for Cataloguing-in-publication (CIP) for federal government documents has proved very useful to depository libraries. Librarians feel

that CIP should be required for all federal government monographs because it allows them to make these documents available more quickly and cost-effectively.

Recommendations

- (11) CIP data is important in ensuring public access to government information. The DSP should have the mandate, authority and funding to exercise a central coordinating role in the provision of CIP for federal government documents.

- (12) CIP should be included in all federal titles.

- (13) The Weekly Checklist of Canadian Government Publications should be made available on-line in order to increase subject access to documents, permit searching, speed delivery time and allow electronic ordering of publications. Backfiles should be made available on CD-ROM. Print versions of the DSP tools must still be made available.

- (14) All federal titles should be included in BiblioDisc with information on availability.

Regional access

Government information must continue to be accessible in every region in the country and in small communities throughout. A fair and equitably structured program requires the mechanisms to permit this. While major urban areas are well-served by full and selective libraries, those Canadians who live in small communities often have little or no access to federal government publications. To be truly effective, the DSP structure must minimize this problem.

Recommendations

- (15) A network of resource libraries should be developed to ensure coverage outside of major urban areas. Additional copies of documents should be provided to the resource libraries in order to serve communities which are too small to qualify for depository library service.

- (16) The geographical distribution of full and selective depositories should be examined by the DSP to ensure regions are equitably served. Where inequities exist, adjustments should be made to ensure coverage.

Access to information in electronic formats

New technologies have changed the way information is gathered, manipulated, stored and distributed. The migration of many print publications to new formats, such as diskettes, CD-ROM, magnetic tape and on-line databases, creates access problems because the current structure is not designed to accommodate and distribute such formats. As depository libraries range from the technologically advanced to the disadvantaged, they cannot all be treated in the same manner. In addition, electronic formats can be expensive and have specific hardware and expertise requirements. Nonetheless, they are an important and growing vehicle for government information and must have a place within the DSP. Without a considered, viable and practical approach to the role of such products in the depository, the gulf between the information rich and the information poor will continue to widen. This will be especially important as government moves toward user charges for individual requests.

Recommendations

- (17) Depository libraries must have access to non-print materials available in tangible formats such as magnetic tapes, CD-ROM, diskettes.

- (18) The DSP structure should be modified to incorporate some depositories which will be responsible for providing the hardware, software and expertise necessary to ensure public access to sophisticated data products.

- (19) The DSP and producers of government information should examine the implications, including those of a financial nature, of providing public access to on-line data bases.

Access in both official languages

As a federally funded program, governed by the Official Languages Act, the DSP has an obligation to ensure that Canadians can find assistance in locating depository materials in both official languages. However, as the majority of depository libraries fall under provincial jurisdiction, the libraries themselves are not subject to the Official Languages Act. They may have neither the resources nor the ability to provide bilingual service. About 74% of federal government publications are bilingual. For the remainder of the publications, there is the potential for a problem with connecting the would-be user with the required information in the language of choice.

Recommendations

- (20) In keeping with the spirit of the Act, depository libraries should be required to provide users with information about publications in both official languages. In turn, the DSP must provide libraries with information brochures listing the sources of these documents in each region.

- (21) Depositories should be encouraged to provide services in both official languages, whenever possible.

Access for print-handicapped people

It is estimated that 353,000 Canadians cannot read because of impaired vision or other physical disabilities. We are increasingly aware that links must be found with the depository system to ensure that print-handicapped people have access to required government information. Criteria must be put in place to assist in the identification of publications or types of publications which are suitable for publishing in alternative formats. Many depositories have been actively serving print-handicapped users for years; others have no facilities at all for them. Recent tests of alternative formats listed on the Weekly Checklist indicate that about 10% of depositories have been selecting these formats. The responsibilities of the Depository Program in serving this community needs to be established.

Recommendations:

- (22) The CGPC should develop in consultation with other stakeholders criteria to assist in the identification of publications or types of publications which are suitable for publishing in alternative formats.

- (23) The DSP should ensure that print-handicapped people have access to relevant government publications through the establishment of designated depositories to receive, copy and distribute these publications. These depositories would be either libraries which take an active role in providing service to the print-handicapped or non-library organizations which are equipped to provide the service.

FUNDING ISSUES

By all accounts, funding for the DSP is not adequate to maintain the service as it stands now. The Task Group has recently learned that the loss of the subsidy for book rate has created a serious deficit for the current year and a projected deficit for the coming year which may further jeopardize a portion of the program. Even without this major challenge, the program continues to face the problems of inflexibility in the funding formula and an inability to meet current demand with existing resource levels.

Loss of book rate subsidy

The loss of the book rate is expected to increase postage costs by $450,000 in 1990-91. Requests for supplementary funding to offset this increase, we have been advised, have not been approved by Treasury Board. If alternate delivery methods are not found, it appears that service will have to be reduced to the detriment of access.

Need for flexibility in funding

Variable publishing schedules, especially with Parliamentary papers which depend on the length of sittings of Parliament, have an impact on the volume of publications to be distributed in any given year. Information contained in Parliamentary papers such as, Hansard, Committee proceedings and reports is essential, yet the numbers are unpredictable. The volume of Parliamentary publishing is beyond the control of the DSP administration and creates serious difficulties because the DSP has had its funding capped for the past three years. Prior to 1987, the program had access to supplementary estimates. We are also informed that CGPC has cross-subsidized the DSP in the past and that in future this will not be possible with its new Special Operating Agency status.

In addition, there is a similar cross-subsidization problem for Statistics Canada. This problem is particularly acute in years when Census publications are available.

Funding for enhanced access

The principle of access is firmly established as government policy in Chapter 480 (Communications) of Treasury Board's Administrative Policy Manual. For the federal government to demonstrate its commitment to this principle, it must be prepared to fund the program adequately. Several options for an improved documentation and delivery process have been explored. Even with the enhancements contained in these options, the DSP will continue to be cost-effective for all players. A minor upgrading of the DSP's resources will ensure the continuation of a low-cost and friendly information access program.

Recommendation

- (24) The DSP should seek additional funding for enhanced access including a funding formula that will be sufficiently flexible to take into account fluctuations in the volume of depository publications.

SERVICE AND SUPPORT ISSUES

The effectiveness of the depository service program depends on the quality of communication between the government and the library community, the program and the depositories, as well as the provision of training, manuals, awareness materials, realistic collection and retention guidelines based on on-going consultation with the community.

Library Advisory Committee

Since 1981, with the creation of the Library Advisory Committee (LAC), co-operation between the partners in this venture has increased. The LAC is a valuable tool for communicating the real needs of the information community to government and for conveying the government's viewpoint to depositories. Through the LAC, all players have a cost-effective vehicle in place to find creative approaches to the challenging task of ensuring access to government information. The committee could play an even greater role in the on-going definition, evaluation and review of the DSP. The role of the LAC would be enhanced if there were broader regional representation on the committee.

Recommendations

- (25) The role of the Library Advisory Committee should be expanded to include participation in evaluating depository library performance, periodic review of retention guidelines and criteria for depositories.

- (26) Regional round tables should be established to support small and medium-sized depositories in each region. Full depository libraries must play a leadership role in these round tables.

Training and support

Until recently, beyond providing depositories with an information officer, the CGPC has made little assistance available to depositories in terms of training, written manuals and communication vehicles. Recent efforts at training sessions and the introduction of a newsletter are a good start to improve support. Given the complexity of this type of material, the

complicated procedures and the scarce resources in many small libraries, the CGPC must consider its responsibility to ensure frequent training sessions in all regions and to provide all depositories with a detailed up-to-date manual. There is also a need to develop regional support systems among depositories.

Recommendation

- (27) The CGPC should ensure that partner libraries are provided with training, manuals and on-going communications about policy changes, new products, in addition to maintaining the position of depository information officer.

Awareness

Since the DSP facilitates access to information of value to the economic, social or cultural welfare of Canadians, an essential element for the success of the program is an awareness by the public that this information is available for use through depositories. Little effort has been made to publicize the availability of this information program. It is crucial that CGPC and libraries work together to achieve this public awareness. There is a parallel need for on-going awareness activities for author departments.

Recommendation

- (28) The DSP should coordinate, with partner libraries, on-going and effective awareness activities to maximize public use of the resources.

Core collections

Many selective depository libraries do not select even the most basic documents available to them. For example, when the Revised Statutes of Canada 1985 was released, nearly half the libraries failed to request this vital publication within the allowed time period. This situation creates a serious loss of information for the communities served by these libraries. Libraries which are identified as depositories and have inadequate or non-existent collections of government publications undermine the credibility of the DSP. A Core collection of federal government documents geared towards each type of depository would greatly increase access in many instances. This

raises the question of whether Core collections should be recommended or required. In addition, there is question of who should identify Core items - the CGPC or depositories.

Recommendation

- (29) Selective depositories must provide a minimum level of service in order to maintain their status. Core collections as established by the DSP should form the minimum collection required. Core collections should be developed by the CGPC in consultation with the LAC and knowledgeable members of the library community.

Retention guidelines

A common requirement of depository libraries has been that libraries retain all the publications made available to them through the depository program. Many libraries have extensive collections dating back to the last century and choose to maintain these collections in excellent condition. However, small and medium-sized libraries and those serving clients who are not engaged in historical research, encounter grave problems in housing thousands of old, little-used documents. Most libraries have retention and weeding policies for non-depository documents that emphasize keeping an up-to-date and useful current collection and which are not consistent with the depository retention policies. The space and staff constraints faced by libraries must be balanced with the need to provide access in each region to all depository documents regardless of the date of receipt.

Recommendations

- (30) All depositories should be subjected to reasonable and appropriate retention and weeding guidelines and, with the exception of Core items and ephemeral publications, selectives should be permitted to discard most documents after five years, following agreed on procedures.

- (31) Full depositories in each region should cooperate to pool resources to ensure that all documents continue to be available for research purposes in each region.

ACCOUNTABILITY ISSUES

The DSP is responsible for the effective administration of its public trust; libraries must have a corresponding accountability. Although, there is some resistance to it on the part of depositories, the issue of some form of binding contract, with established evaluation procedures, and monitoring mechanisms for depositories must be considered. Little is known about how most libraries make use of their depository resources and, as this is a federally funded program, accountability is essential. We must identify non-performing depositories, require feedback on usage, encourage better service and remove depository status from libraries which are unable to meet the stated requirements following review, assistance and consultation.

Recommendations

- (32) Each depository should sign a contract agreeing to adhere to the Program policies and to ensure acceptable levels of service to the public.

- (33) Depositories must provide annual statistics or in-house usage survey information to the CGPC.

- (34) Regular monitoring should be carried out by the LAC and full depository libraries as a collegial activity intended to assist depositories to provide the best possible access.

- (35) For depositories not meeting contract requirements, the CGPC should follow up and if service does not improve following assistance and consultation, the CGPC should withdraw depository status.

CONCLUSIONS

Based on the information obtained in the course of this review, we conclude that the DSP is a cost-effective and useful program that yields major access benefits from a relatively small investment. Providing federal government information through the vehicle of the DSP to various constituencies is less expensive and more comprehensive than developing alternate means of distributing the government's message.

While there is a high degree of satisfaction with the program, it still requires upgrading in some areas in order to fulfil its mandate. The DSP needs to build awareness of the program and its functions among libraries, departments and the general public. It also needs to recognize new technologies and socially disenfranchised groups as well as to continue to improve bibliographical support.

We feel the adoption of these recommendations on access, funding, service, support and accountability will reaffirm this effective, economical and focused partnership for access.

Appendix A

SUMMARY OF RESPONSES TO TASK GROUP SURVEY

Is your government documents collection separate or integrated with other collections?

	Int.	Sep.	Oth.	Inv.
All - full	58.8	17.6	14.7	8.8
All - selective	38.9	34.9	17.3	8.9
Public - full	33.3	50.0	0.0	16.7
Public - selective	35.6	36.2	20.7	7.5
University - full	13.6	59.1	18.2	9.1
University - selective	23.3	48.8	11.6	16.3
Federal Govt.	46.2	30.8	15.4	7.7
College	37.1	41.9	14.5	6.5
Foreign	36.0	40.0	20.0	4.0

Is your government documents collection catalogued?

	Yes	No	Oth.	Inv.
All - full	61.8	5.9	23.5	8.8
All - selective	48.7	15.0	22.5	13.8
Public - full	66.7	0.0	33.3	0.0
Public - selective	39.7	17.8	27.6	14.9
University - full	59.1	9.1	18.2	13.6
University - selective	67.4	7.0	20.9	4.7
Federal Govt.	61.5	3.8	11.5	23.1
College	54.8	16.1	11.3	17.7
Foreign	56.0	8.0	32.0	4.0

N.B.: Int. - Integrated
Sep. - Seperated
Oth. - Other
Inv. - Invalid

Is the existing structure (full and selective depositories) the most effective means to achieve the DSP's objectives?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	67.6	2.9	23.5	5.9
All - selective	70.0	3.7	22.2	4.0
Public - full	100.0	0.0	0.0	0.0
Public - selective	66.7	3.5	27.6	2.3
University - full	59.1	4.6	27.3	9.1
University - selective	81.4	2.3	9.3	7.0
Federal Govt.	53.9	15.4	26.9	3.9
College	77.4	3.2	16.1	3.2
Foreign	72.0	-	12.0	16.0

Is there an alternative structure that is better suited to informing the public?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	8.8	32.4	50.0	8.8
All - selective	7.2	33.7	51.0	8.1
Public - full	0.0	50.0	33.3	16.7
Public - selective	5.8	30.5	58.1	5.8
University - full	13.6	22.7	59.1	4.6
University - selective	14.0	39.5	32.6	14.0
Federal Govt.	11.5	26.9	42.3	19.2
College	8.1	43.5	45.2	3.2
Foreign	4.0	32.0	44.0	20.0

N.B.: Inv. - Invalid

Does the present program meet your library's needs?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	55.9	29.4	-	14.7
All - selective	91.1	5.8	1.2	2.0
Public - full	83.3	16.7	0.0	0.0
Public - selective	92.0	4.6	1.2	2.3
University - full	36.4	40.9	0.0	22.7
University - selective	83.7	11.6	0.0	4.7
Federal Govt.	100.0	-	-	-
College	90.3	6.5	3.2	-
Foreign	96.0	4.0	-	-

Does it meet the needs of your users?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	58.8	26.5	2.9	11.8
All - selective	81.3	5.2	9.8	3.7
Public - full	83.3	16.7	0.0	0.0
Public selective	77.0	4.0	13.8	5.2
University - full	45.5	36.4	0.0	18.2
University - selective	90.7	2.3	2.3	4.7
Federal Govt.	88.5	3.8	7.7	-
College	77.4	11.3	8.1	3.2
Foreign	92.0	-	8.0	-

N.B.: Inv. - Invalid

Should the same criteria apply to all types of libraries?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	20.6	55.9	8.8	14.7
All - selective	23.3	49.3	22.2	5.2
Public - full	33.3	50.0	16.7	0.0
Public - selective	25.3	42.5	29.3	2.9
University - full	22.1	54.6	4.6	18.2
University - selective	23.3	53.5	14.0	9.3
Federal Govt.	19.2	46.2	26.9	7.7
College	19.4	67.7	9.7	3.2
Foreign	24.0	48.8	12.0	16.0

Some government documents are not captured by the program. Is the DSP comprehensive enough to meet your user requirements?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	20.6	76.5	-	2.9
All - selective	62.5	21.3	13.0	3.2
Public - full	50.0	33.3	0.0	16.7
Public - selective	68.4	12.6	16.7	2.3
University - full	13.6	86.4	0.0	0.0
University - selective	37.2	51.2	7.0	4.7
Federal Govt.	50.0	30.8	7.7	11.5
College	61.3	24.2	11.3	3.2
Foreign	72.0	16.0	12.0	-

N.B.: Inv. - Invalid

Are you satisfied with bibliographic access through the DSP tools?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	52.9	38.2	-	8.8
All - selective	83.9	13.3	-	2.9
Public - full	50.0	33.3	-	16.7
Public - selective	86.2	12.1	-	1.7
University - full	45.5	45.5	-	9.1
University - selective	67.4	25.6	-	7.0
Federal Govt.	88.5	3.8	-	7.7
College	80.6	16.1	-	3.2
Foreign	92.0	8.0	-	-

Could you participate as a regional resource in a regional network of depositories?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	64.7	5.9	23.5	5.9
All - selective	44.4	21.6	26.5	7.5
Public - full	66.7	0.0	16.7	16.7
Public - selective	43.1	21.3	29.9	5.8
University - full	72.7	0.0	22.7	4.6
University - selective	51.2	20.9	18.6	9.3
Federal Govt.	23.1	38.5	19.2	19.2
College	53.2	16.1	29.0	1.6
Foreign	52.0	4.0	24.0	20.0

N.B.: Inv. - Invalid

For some or all types of documents, would your library act as a regional resource?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	73.5	8.8	11.8	5.9
All - selective	45.8	20.7	22.8	10.7
Public - full	100.0	0.0	0.0	0.0
Public - selective	41.4	20.7	28.7	9.2
University - full	77.3	0.0	18.2	4.6
University - selective	65.1	11.6	14.0	9.3
Federal Govt.	19.2	53.8	7.7	19.2
College	53.2	17.7	22.6	6.5
Foreign	52.0	-	20.0	28.0

For some or all types of documents, would your library act as a lending centre?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	64.7	14.7	11.8	8.8
All - selective	45.0	24.5	21.3	9.2
Public - full	66.7	16.7	16.7	0.0
Public - selective	46.6	17.8	27.7	8.1
University - full	68.2	9.1	13.6	9.1
University - selective	44.2	34.9	14.0	7.0
Federal Govt.	38.5	38.5	11.5	11.5
College	50.0	25.8	17.7	6.5
Foreign	44.0	12.0	16.0	28.0

N.B.: Inv. - Invalid

For some or all types of documents, would your library act as a reference centre?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	82.4	8.8	5.9	2.9
All - selective	65.7	11.5	15.6	7.2
Public - full	100.0	0.0	0.0	0.0
Public - selective	64.4	7.5	21.8	6.3
University - full	90.9	4.6	4.6	0.0
University - selective	76.7	11.6	4.7	7.0
Federal Govt.				
College	69.4	14.5	11.3	4.8
Foreign	60.0	4.0	12.0	24.0

Should the DSP include machine readable diskettes?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	49.3	10.1	23.6	17.0
All - selective	76.5	8.8	11.8	2.9
Public - full	50.0	33.3	16.7	0.0
Public - selective	35.6	10.9	34.5	19.0
University - full	90.9	0.0	9.1	0.0
University - selective	72.1	9.3	11.6	7.0
Federal Govt.	57.7	7.7	11.5	23.1
College	66.1	6.5	12.9	14.5
Foreign	60.0	12.0	8.0	20.0

N.B.: Inv. - Invalid

Should the DSP include machine-readable CD-ROM?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	79.4	11.8	5.8	2.9
All - selective	55.6	5.8	22.5	16.1
Public - full	66.7	33.3	0.0	0.0
Public - selective	44.3	6.3	32.8	16.7
University - full	90.9	4.6	4.6	0.0
University - selective	79.1	7.0	7.0	7.0
Federal Govt.	53.8	7.7	15.4	23.1
College	66.1	4.8	12.9	16.1
Foreign	-	-	-	-

Should the DSP include machine readable magnetic tapes?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	61.8	14.7	20.6	2.9
All - selective	31.4	15.3	30.0	23.3
Public - full	33.3	50.0	16.7	0.0
Public - selective	21.8	16.1	37.4	24.7
University - full	-	-	-	-
University - selective	48.8	16.3	18.6	16.3
Federal Govt.	42.3	11.5	23.1	23.1
College	38.7	14.5	22.6	24.2
Foreign	36.0	24.0	16.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalid

Should the DSP include on-line access?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	85.3	-	11.8	2.9
All - selective	60.5	6.9	18.4	14.1
Public - full	100.0	0.0	0.0	0.0
Public - selective	52.9	6.9	25.3	14.9
University - full	90.9	0.0	9.1	0.0
University - selective	67.4	11.6	7.0	14.0
Federal Govt.	73.1	-	11.5	15.4
College	71.0	8.1	12.9	8.1
Foreign	60.0	4.0	12.0	24.0

Should the DSP include large type material?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	61.8	20.6	11.8	5.9
All - selective	54.2	9.2	22.5	14.1
Public - full	66.7	33.3	0.0	0.0
Public - selective	57.5	9.8	22.4	10.3
University - full	63.6	22.7	9.1	4.6
University - selective	48.8	14.0	23.3	14.0
Federal Govt.	69.2	-	15.4	15.4
College	53.2	11.3	17.7	17.7
Foreign	32.0	8.0	32.0	28.0

N.B.: Inv. - Invalid

Should the DSP include audio tapes?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	58.8	20.6	14.7	5.9
All - selective	50.4	8.9	25.1	15.6
Public - full	66.7	33.3	0.0	0.0
Public - selective	47.1	10.3	28.2	14.4
University - full	59.1	22.7	13.6	4.6
University - selective	51.2	11.6	23.3	14.0
Federal Govt.	73.1	-	19.2	7.7
College	54.8	9.7	17.7	17.7
Foreign	40.0	8.0	24.0	28.0

Should the DSP include braille materials?

	Yes	No	Don't Know	Inv.
All - full	47.1	23.5	23.5	5.9
All - selective	36.9	14.1	32.6	16.4
Public - full	33.3	33.3	33.3	0.0
Public - selective	29.3	19.0	37.9	13.8
University - full	54.6	22.7	18.2	4.6
University - selective	51.2	14.0	20.9	14.0
Federal Govt.	65.4	-	19.2	15.4
College	35.5	12.9	29.0	22.6
Foreign	36.0	8.0	32.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalid

What importance would you place on a depository library's selection practices?

	Very	Some	little	None	Inv.
All - full	61.8	23.5	-	-	14.7
All - selective	84.1	12.7	-	-	2.6
Public - full	16.7	66.7	0.0	0.0	16.7
Public - selective	82.8	14.4	1.0	0.0	2.3
University - full	68.2	13.6	0.0	0.0	18.2
University - selective	93.0	7.0	0.0	0.0	0.0
Federal Govt.	80.8	15.4	-	-	-
College	87.1	8.1	-	3.8	4.8
Foreign	72.0	20.0	-	-	8.0

What importance would you place on a depository library's bibliographic access?

	Very	Some	little	None	Inv.
All - full	94.1	2.9	-	-	2.9
All - selective	70.9	23.9	1.4	0.3	3.5
Public - full	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Public - selective	60.3	33.3	2.3	0.0	4.6
University - full	95.5	0.0	0.0	0.0	4.6
University - selective	88.4	9.3	0.0	0.0	0.0
Federal Govt.	-	-	-	-	-
College	75.8	19.4	1.6	-	3.2
Foreign	76.0	16.0	-	-	8.0

N.B.: Inv. - Invalid

What importance would you place on a depository library's service levels and policies?

	Very	Some	little	None	Inv.
All - full	85.3	11.8	-	-	2.9
All - selective	68.9	24.8	1.4	0.6	4.3
Public - full	66.7	33.3	0.0	0.0	0.0
Public - selective	68.4	25.3	1.8	0.0	4.6
University - full	86.4	9.1	0.0	0.0	4.6
University - selective	74.4	18.6	4.7	2.3	0.0
Federal Govt.	69.2	23.1	-	3.8	3.8
College	58.1	35.5	-	-	6.5
Foreign	80.0	12.0	-	-	8.0

What importance would you place on a depository library's service in the other official language?

	Very	Some	little	None	Inv.
All - full	20.6	32.4	26.5	8.8	11.8
All - selective	18.7	34.9	25.9	14.7	5.8
Public - full	33.3	50.0	16.7	0.0	0.0
Public - selective	18.4	34.9	30.5	13.2	3.5
University - full	13.6	27.3	36.4	9.1	13.6
University - selective	11.6	41.9	30.2	14.0	2.3
Federal Govt.	53.8	34.6	-	3.8	7.7
College	11.3	37.1	30.6	17.7	3.2
Foreign	4.0	12.0	16.0	44.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalid

What importance would you place on a depository library's physical plant?

	Very	Some	little	None	Inv.
All - full	29.4	55.9	11.8	-	2.9
All - selective	24.5	57.1	11.0	0.9	6.6
Public - full	16.7	66.7	16.7	0.0	0.0
Public - selective	24.1	55.2	12.6	1.2	6.9
University - full	36.4	50.0	9.1	0.0	4.6
University - selective	32.6	51.2	11.6	0.0	4.7
Federal Govt.	11.5	61.5	11.5	3.8	11.5
College	27.4	58.1	9.6	-	4.8
Foreign	12.0	68.0	8.0	-	12.0

N.B: Inv. - Invalid

Appendix B

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING FOR CANADIAN LIBRARIES - PROPOSED ELEMENTS

All depository libraries must agree to:

. Meet DSP selection criteria for becoming depository libraries

. Provide free public access to government information

. Provide bibliographical access

. Provide adequate physical facilities

. Provide trained staff

. Assist users to locate documents in both official languages

. Promote awareness of the program

. Provide CGPC with their selection policies

. Provide CGPC with statistics on use - twice yearly

. Maintain Core minimum collections

FULL DEPOSITORIES

All of the above plus -

. Monitor selective depositories and offer training sessions (round tables)

RESOURCE LIBRARIES

All of the above plus -

. Provide the required electronic equipment

. Provide support to selectives in their region

. Function as a repository

. Not charge inter-library loan fees for federal government publications

(There will also be separate exchange agreements with different requirements for foreign and for legislative libraries)

. In return for depository status, federal government departements will supply the DSP with copies of departmental publications of limited print runs

Memorandum of understanding from the Depository Services Program

. Provide free publications

. Provide documents on DSP policies and procedures

. Provide training sessions

. Provide electronic publications

. Provide publications in alternate formats (braille, large print, audio-cassettes)

. Provide documentation - Weekly and Monthly Checklists and on-line access

. Attempt to be as comprehensive as possible

. Offer timely service

. identify titles not distributed by the program

Appendix C

SUMMARY OF TASK GROUP RECOMMENDATIONS

- (1) Roles and responsibilities for the DSP, departments and participating libraries should be clearly articulated and clearly communicated.

- (2) The statement of objectives should make it clear that the program makes government information available to the public, maintains a federal presence across the country and a Canadian presence abroad and meets research needs.

- (3) The DSP should systematically enhance and facilitate access to government publications of relevance to the information community and its users by actively encouraging the participation of all federal government departments and agencies listed in the FAA.

- (4) DSP should increase efforts to ensure that departments use the depository program at all times for distribution to libraries in order to minimize costly duplication and the receipt of unwanted materials. All federal government organizations should provide information about all of their publications to inform the community of their existence.

- (5) DSP should ensure that information about the program and its access function is made available though the orientation courses offered to all members of the senior management and information services categories in the public service.

- (6) Over and above the existing structure of full and selective depositories, new mechanisms should be developed to handle the requirements for conserving research collections, ensuring access in small communities, providing service for print-handicapped people, and providing a network to make costly data products available.

- (7) CGPC should work closely with the National Library in its role of monitoring Management of Government Information Holdings to ensure publishing departments and agencies are providing their publications to the DSP regardless of their format.

- (8) Resources should be made available to ensure the procurement of suitable departmental publications which are not

produced in sufficient quantities.

- (9) The DSP should host an annual conference for author departments, librarians and other key players in order to ensure a cooperative and informed approach to access issues.

- (10) DSP should consider contractual mechanisms, such as negotiated discounts for depositories, in order to offset the loss of information to the public resulting from privatization. Tax credits or other creative incentives should be examined to encourage the private sector to provide depository access to privatized government information.

- (11) CIP data is important in ensuring public access to government information. The DSP should have the mandate, authority and funding to exercise a central coordinating role in the provision of CIP for federal government documents.

- (12) CIP should be included in all federal titles.

- (13) The Weekly Checklist of Canadian Government Publications should be made available on-line in order to increase subject access to documents, permit searching, speed delivery time and allow electronic ordering of publications. Backfiles should be made available on CD-ROM. Print versions of the DSP tools must still be made available.

- (14) All federal titles be included in BiblioDisc with information on availability.

- (15) A network of resource libraries should be developed to ensure coverage outside of major urban areas. Resource libraries should be provided with additional copies of documents to loan out to communities which are too small to qualify for depository library service.

- (16) The geographical distribution of full and selective depositories should be examined by the DSP to ensure regions are equitably served. Where inequities exist, adjustments should be made to ensure coverage.

- (17) Depository libraries must have access to non-print materials available in tangible formats such as magnetic tapes, CD-ROM, diskettes.

- (18) The DSP structure should be modified to incorporate some depositories which will be responsible for providing the hardware, software and expertise necessary to ensure public access to advanced data products.

- (19) The DSP and producers of government information should examine the implications, including those of a financial nature, of providing public access to on-line databases.

- (20) In keeping with the spirit of the Act, depository libraries should be required to provide users with information about publications in both official languages. In turn, the DSP must provide libraries with information brochures listing the sources of these documents in each region.

- (21) Depositories should be encouraged to provide services in both official languages, whenever possible.

- (22) The CGPC should develop, in consultation with other stakeholders, criteria to assist in the identification of publications or types of publications which are suitable for publishing in alternative formats.

- (23) The DSP should ensure that print-handicapped people have access to relevant government publications through the establishment of designated depositories to receive, copy and distribute these publications. These depositories would be either libraries which take an active role in providing service to the print-handicapped or non-library organizations which are equipped to provide the service.

- (24) The DSP should seek additional funding for enhanced access including a funding formula that will be sufficiently flexible to take into account fluctuations in the volume of depository publications.

- (25) The role of the Library Advisory Committee should be expanded to include participation in evaluating depository library performance, periodic review of retention guidelines and criteria for depositories.

- (26) Regional round tables should be established to support small and medium-sized depositories in each region. Full depository libraries must play a leadership role in these round tables.

- (27) The CGPC should ensure that partner libraries are provided with training, manuals and on-going communications about policy changes, new products, in addition to maintaining the position of depository information officer.

- (28) The DSP should coordinate, with partner libraries, on-going and effective awareness activities to maximize public use of the resources.

- (29) Selective depositories must provide a minimum level of service in order to maintain their status. Core collections as established by the DSP should form the minimum collection required. Core collections should be developed by the CGPC in consultation with the LAC and knowledgeable members of the library community.

- (30) All depositories should be subjected to reasonable and appropriate retention and weeding guidelines and, with the exception of Core items and ephemeral publications, selectives should be permitted to discard most documents after five years, following agreed on procedures.

- (31) Full depositories in each region should cooperate to pool resources to ensure that all documents continue to be available for research purposes in each region.

- (32) Each depository should sign a contract agreeing to adhere to the Program policies and to ensure acceptable levels of service to the public.

- (33) Depositories must provide annual statistics or in-house usage survey information to the CGPC.

- (34) Regular monitoring should be carried out by the LAC and full depository libraries as a collegial activity intended to assist depositories to provide the best possible access.

- (35) For depositories not meeting contract requirements, the CGPC should follow-up and if service does not improve following assistance and consultation, the CGPC should withdraw depository status.

Appendix D

Task Group Membership

Georgia Ellis
Statistics Canada

Bruno Gnassi
Library of Parliament
Chair, Review

Paul McCormick
National Library of Canada

Mary Jane Maffini
Chief, Depository Services Program
Chair, Library Advisory Committee

Kathy Moses
Treasury Board

Groupe Communication Canada Édition
Canada Communication Group Publishing

DES PARTENAIRES DANS UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'INFORMATION

Rapport du Groupe de travail sur l'examen du Service du Programme de dépôt

Juillet 1990

DES PARTENAIRES DANS UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'INFORMATION

Rapport du Groupe de travail sur l'examen du Service du Programme de dépôt

Juillet 1990

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
N° de cat. P60-4/2-1991
ISBN 0-660-56440-8

Canada	Groupe
Communication	Communication
Group	Canada
Publishing	Édition

Printing Bureau Building
45 Sacré-Coeur Blvd
Hull, Québec
K1A 0S9

Édifice de l'Imprimerie
45, boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
K1A 0S9

Juillet 1990

Mme Patricia M. Horner
Directrice
Centre d'Édition du Gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Chère Mme Horner,

Pour donner suite au mandat du Centre d'Édition du Gouvernement du Canada assigné lors du Comité Consultatif des Bibliothèques, en Novembre 1988, un groupe de travail sur l'examen du Service du programme de dépôt a été formé pour évaluer le Service du Programme de dépôt. Il devait identifier les problèmes, définir les solutions possibles et déterminer la meilleure structure afin que le programme soit rentable et efficace durant la prochaine décennie.

Ci-joint, vous trouverez le rapport du groupe de travail, ses conclusions et ses recommandations lesquelles ont reçue l'approbation unanime du Comité Consultatif des Bibliothèques le 17 mai 1990.

Mary Jane Maffini
Présidente, Comité Consultatif des Bibliothèques

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Le Centre d'édition du gouvernement du Canada a instauré l'examen du programme de dépôt en novembre 1988 dans le but d'évaluer le Service du programme de dépôt (SPD), d'identifier les problèmes, de définir les solutions possibles et de déterminer la meilleure structure afin que le programme soit rentable et efficace dans la prochaine décennie.

Un groupe de travail, composé de quelques membres du Comité consultatif des bibliothèques (CCB), de personnel du CEGC et d'un observateur du Conseil du Trésor, a été formé à cet effet. Le groupe de travail a consacré plus d'une année à recueillir, compiler et analyser les opinions et l'information au sujet du SPD. Pendant l'étude, on a demandé à toutes les associations de bibliothèques nationales du Canada ainsi qu'aux associations de bibliothèques provinciales et régionales d'apporter leurs commentaires. Par ailleurs, un questionnaire détaillé concernant le programme a été envoyé à toutes les bibliothèques de dépôt. Ce sondage a permis non seulement d'identifier les principales forces et faiblesses du programme mais également de connaître en détail le point de vue des autres sur des questions importantes. Des tables rondes ont eu lieu sur les questions courantes avec des bibliothécaires responsables de la documentation officielle dans quatre régions différentes. Le groupe de travail a également tenu compte des opinions exprimées lors de ces tables rondes.

Il a été déterminé lors de l'examen que la conception générale du programme est encore très valable. Il répond bien aux besoins de ses utilisateurs et satisfait aux exigences et objectifs du gouvernement. Cependant, certains ajustements sont nécessaires pour adapter le programme au contexte de l'information qui évolue et s'assurer qu'il demeure un moyen indispensable de délivrer l'information. Trois aspects fondamentaux doivent être pris en considération dans ce contexte: le financement inadéquat et rigide lié à l'inexactitude des hypothèses du gouvernement concernant la prise de responsabilités et l'efficacité rattachées au programme; le manque d'envergure de la saisie des informations qui peut compromettre la pertinence du programme; et l'iniquité dans l'accès à l'information qui menace le soutien du programme.

Le groupe de travail a formulé trente-cinq (35) recommandations. À partir de ces recommandations, il a établi des modèles proposant une nouvelle structure pour le SPD. Les principales caractéristiques de ces modèles sont les suivantes:

- un engagement pour assurer l'intégrité du programme, l'accès du public à l'information, l'envergure du programme et la prise de responsabilités;

- la description des fonctions du programme dans le cadre de ses deux composantes fondamentales: l'accès du public à l'information et le soutien pour les besoins d'information du gouvernement;

- l'accent mis sur l'accès du public à l'information plutôt que sur le rôle du gouvernement relativement à celle-ci et sur les dépositaires du pays plutôt que sur les dépositaires à l'étranger.

- la suppression des éléments inactifs ou inadéquats après consultation et examen;

- la justification de dépôts sélectifs en dépôts universels où l'acquisition et l'utilisation le justifient;

- amélioration de la structure actuelle pour offrir un service aux personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels.

- établissement de bibliothèques de ressources pour fournir l'accès aux publications sur support électroniques et servir de noeud de soutien à la dissémination des publications officielles;

- le recours à des protocoles d'entente pour formaliser la relation entre le SPD et ses participants et établir clairement les obligations mutuelles définies;

- l'inclusion de supports d'information électroniques dans le SPD;

- l'exigence pour des collections de base minimums.

Le groupe de travail en est arrivé à la conclusion que le SPD est un programme rentable et utile qui présente d'importants avantages en matière d'accès à l'information pour un investissement relativement faible. Mais même si le SPD est moins coûteux et plus complet que de mettre au point d'autres moyens pour diffuser l'information gouvernementale, il nécessite des améliorations dans certains domaines pour pouvoir remplir son mandat.

INTRODUCTION

Le Service du programme de dépôt (SPD) n'offre que des avantages. Malgré les défis auxquels fait face le programme, le SPD continue d'être un moyen rentable et efficace pour répondre aux besoins d'information de la population canadienne. En outre, le programme joue un rôle en soutenant la recherche dans le domaine économique et social d'une façon tangible et peu coûteuse, en assurant une présence fédérale dans les diverses communautés à travers le pays et, enfin, en répondant aux propres besoins d'information du gouvernement. Il constitue également un moyen de rehausser l'image diplomatique du Canada à l'étranger.

En utilisant l'infrastructure des bibliothèques pour fournir l'accès à l'information, le gouvernement fédéral garantit la disponibilité générale et à long terme de l'information recueillie par les fonds publics pour des objectifs publics. Cette association avec les bibliothèques assure un accès à l'information dans tout le pays en évitant les coûts reliés au maintien de comptoirs de service directs auprès de la population. De même, cette association est un moyen efficace pour le gouvernement de se faire valoir et de promouvoir son rôle et ses programmes.

Nous nous intéresserons dans le présent rapport au besoin de définir une structure optimale pour le Service du programme de dépôt dans les prochaines décennies. Le programme se trouve à un carrefour. Il doit maintenant faire face à de nouveaux défis qu'entraînent les changements technologiques, sociaux et politiques tout en tenant compte des contraintes financières.

GÉNÉRALITÉS

Description du programme

Le Service du programme de dépôt (SPD) est administré par le Centre d'édition du gouvernement du Canada (CEGC) et agit en association avec un réseau approuvé de bibliothèques de dépôt, Parlementaires et d'organismes. Le SPD a pour objectif d'identifier, de distribuer et de donner accès au public aux publications du Parlement, des ministères et de Statistique Canada. Tant les publications gratuites que tarifées sont mises à la disposition de la population par l'entremise du SPD et aucun frais n'est imposé aux participants. De plus, le SPD est un moyen maîtrisé, rentable et efficace pour informer les organismes gouvernementaux.

Le gouvernement fédéral assume les coûts d'identification, de fourniture et de distribution des documents et les bibliothèques assument tous les coûts subséquents pour recevoir l'information et la mettre à la disposition de la population. Le mandat actuel du programme est présenté au chapitre 335 du Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor.

Le SPD fut créé pour que les Canadiens puissent avoir accès à l'information recueillie avec les fonds publics et que les organismes gouvernementaux puissent accéder efficacement à l'information, tout en réduisant le gaspillage dans la distribution des publications par les ministères. Le SPD est une forme rentable d'accès à l'information pour plusieurs raisons. Des contrôles stricts de la distribution garantissent que seuls les dépositaires approuvés reçoivent les documents gratuitement et uniquement les documents qui répondent aux besoins de leurs usagers. De même, le processus d'identification et de documentation au sein du programme permet de localiser les documents et d'y accéder. Les services complémentaires qu'offrent les bibliothèques de dépôt permettent aux usagers d'avoir accès aux publications officielles au coût le plus minime possible pour le contribuable.

Au Canada, on compte environ 700 bibliothèques de dépôt publiques, universitaires et collégiales. À l'heure actuelle, outre ces bibliothèques de dépôt, le SPD réunit tous les membres du parlement, les bibliothèques des assemblées législatives provinciales, les bibliothèques des ambassades canadiennes sélectionnées, de plusieurs universités étrangères soutenant les programmes d'études canadiennes, des bureaux centraux des principaux partis politiques au Canada, les bibliothèques centrales de 50 ministères fédéraux, certaines bibliothèques des médias et celle du Gouverneur général. Au total, on compte 1371 dépositaires (voir Figure 1).

Figure 1

STATUT DE DÉPÔT SÉLECTIF AU CANADA

Gouverneur général	1
Députés	292
Sénateurs	94
Bibliothèque centrale des ministères et les bureaux de recherches des partis politiques fédéraux officiellement reconnus par la Chambre des communes	50
Bibliothèques des législatures provinciales et territoriales	2
Bibliothèques-ressources	23
Bibliothèques municipales	413
Bibliothèques universitaires et collégiales	221
Bibliothèques de la presse	73
TOTAL	1,169

STATUT DE DÉPÔT SÉLECTIF À L'ÉTRANGER

Total - Toutes les catégories	150
TOTAL SÉLECTIF - CANADA & ÉTRANGER	1,319

STATUT DE DÉPÔT UNIVERSEL AU CANADA

Universités	29
Bibliothèques publiques	7
Bibliothèques des législatures provinciales et territoriales	9
Bibliothèques-ressources	1
Bibliothèque nationale du Canada et bibliothèque du Parlement	2
Total	48

STATUT DE DÉPÔT UNIVERSEL À L'ÉTRANGER

Toutes les catégories	4
TOTAL UNIVERSEL - CANADA & ÉTRANGER	52
TOTAL STATUT DE DÉPÔT	1,371

Historique

Le Service du programme de dépôt actuel obéit à la fois à la tradition et à des besoins pratiques. Il est né, d'une part, d'efforts pour rationaliser la distribution des documents officiels et, d'autre part, d'accords d'échange officiels pour soutenir les besoins d'information du Parlement. En 1927, un décret a établi le modèle de base des dépôts universels et sélectifs qui caractérise le programme d'aujourd'hui. Même alors, l'accent était fortement mis sur la distribution rentable et contrôlée de l'information auprès de la population et du gouvernement lui-même. Le dernier examen important du SPD a eu lieu en 1977 lorsque tous les dépositaires furent examinés et que leur nombre fut réduit. Les dépositaires qui sont restés dans le programme ont dû signer une entente générale avec le CEGC. La réduction proposée dans le programme a déchaîné les passions politiques parmi les personnes qu'il desservait. La structure qui en est ressortie est demeurée en place depuis lors.

Exigences pour les dépositaires

Les bibliothèques de dépôt universel sont sélectionnées par un comité de représentants issus du CEGC et de la Bibliothèque nationale du Canada. Elles se voient attribuer le statut de bibliothèques anglaises, françaises ou bilingues selon leur clientèle respective.

Le statut des bibliothèques de dépôt sélectif est accordé aux bibliothèques canadiennes qui sont ouvertes au public au moins vingt heures par semaine et qui ont au moins un employé à temps plein. Les bibliothèques publiques doivent desservir une population de 2 000 personnes habitant la ville. Les universités doivent avoir une clientèle de 1 500 personnes, comprenant le personnel enseignant et les étudiants à temps complet et à temps partiel, et les collèges et cégeps une clientèle de 1 000 personnes. Les demandes en vue d'obtenir le statut de bibliothèque de dépôt doivent être adressées au Centre d'édition du gouvernement du Canada et on examine si elles répondent à ces exigences avant de les accepter ou de les rejeter.

Des dépositaires étrangers et des bibliothèques d'ambassades peuvent être recommandés par la Bibliothèque nationale du Canada, les Affaires extérieures, la Bibliothèque du Parlement et le CEGC. Les bibliothèques centrales des ministères fédéraux dont la liste figure aux Annexes I et II de la Loi sur l'administration financière sont également admissibles au statut

de dépositaire. De même, les bibliothèques des médias sont, elles aussi, traditionnellement incluses dans le SPD, bien qu'il n'existe pas de critères formels pour cette catégorie de dépositaire.

Livraison du programme

Le principal outil dont nous disposons pour délivrer le programme est la Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada et ses suppléments. La Liste hebdomadaire décrit toutes les publications du Parlement et de Statistique Canada ainsi que les publications gratuites ou tarifées des ministères mises à la disposition des dépositaires. La Liste hebdomadaire sert aussi de mécanisme de sélection et de distribution. La Liste spéciale est un supplément mensuel qui dresse la liste des documents qui ne sont pas inclus dans le programme de dépôt. Il peut s'agir de réimpressions, de publications venant de sociétés d'État et d'autres organismes, de certaines publications scientifiques et techniques dont le tirage est limité ou encore de publications inhabituelles ou coûteuses. Le Cataloque trimestriel des publications du gouvernement du Canada et l'index annuel qui l'accompagne donnent plusieurs points d'accès pour l'identification de documents ou de thèmes particuliers.

Structure actuelle

À l'heure actuelle, cinquante bibliothèques de dépôt universel reçoivent automatiquement tous les documents mentionnés dans la Liste hebdomadaire. En outre, en raison de leur mandat d'information particulier, la Bibliothèque nationale et la bibliothèque du Parlement reçoivent plusieurs exemplaires de chaque publication.

Les bibliothèques de dépôt des établissements d'enseignement post-secondaire sont diverses: elles incluent aussi bien les grandes bibliothèques d'université possédant d'importantes collections qui soutiennent la recherche aux cycles supérieurs, que les petites bibliothèques des collèges communautaires. On ne compte aucune bibliothèque d'établissements élémentaires ou secondaires ayant le statut de bibliothèque de dépôt. Bien que quelques-unes des grandes bibliothèques publiques desservant des populations urbaines de plus de 200 000 habitants soient des bibliothèques de dépôt universel, la majorité des bibliothèques publiques qui sont dépositaires sont de petite ou de moyenne

importance. Dans les petites localités la collection de dépôt constitue la seule source d'information fédérale. La vaste majorité de ces bibliothèques de dépôt sont sélectives et choisissent les publications qui répondent aux besoins de leur clientèle.

Pour pouvoir fonctionner, le SPD nécessite la coopération de nombreux organismes différents. Les principaux intervenants dans le programme de dépôt sont le CEGC, la Bibliothèque nationale, la bibliothèque du Parlement, Statistique Canada, les Affaires extérieures, la Chambre des communes, le Conseil du Trésor, d'autres ministères fédéraux et le Comité consultatif des bibliothèques (CCB) du CEGC. Le CCB est composé de représentants de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, de la Canadian Library Association, de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada et autres principaux intervenants.

Objectif de l'examen du programme de dépôt

En janvier 1987, le Conseil du Trésor (CTS) approuva une demande au Budget des dépenses supplémentaires de 4 300,000 dollars pour le SPD. Le CTS a demandé au ministère des Approvisionnements et Services (ASC) en consultation avec Statistique Canada (SC) de préparer un plan afin de s'assurer que le programme serait administré dans les années ultérieures avec ses propres ressources. En décembre 1987, l'ASC proposa un plan, qui fut approuvé, dans lequel il était entendu que l'ASC étudierait des mesures économiques possibles, telles que l'élimination de certains dépositaires et la réduction du nombre de publications envoyées à chaque dépositaire.

Cette demande fut vue par le CEGC comme une occasion d'examiner le programme en détail. Des changements économiques, sociaux et technologiques avaient entraîné des besoins, des problèmes et des possibilités qui n'étaient pas évidents lors de la dernière restructuration importante du SPD.

Consultation et méthodologie

Afin de s'assurer que les véritables besoins des bibliothèques étaient pris en considération pendant l'examen, le CCB a agi dès les tout premiers débuts. Le CEGC était conscient du rôle important joué par les bibliothécaires qui rendent les publications officielles accessibles. Le Groupe de travail sur

l'examen du Service du programme de dépôt, composé de membres du CCB et du personnel du CEGC, a consacré plus d'une année à recueillir, compiler et analyser les opinions et l'information au sujet du SPD. Pendant l'étude, on a demandé à toutes les associations de bibliothèques nationales du Canada ainsi qu'aux associations de bibliothèques provinciales et régionales d'apporter leurs commentaires. En outre, une enquête détaillée concernant le programme a été réalisée auprès de toutes les bibliothèques de dépôt. Sur les 930 questionnaires envoyés, 378 réponses ont été reçues. Ce sondage a permis non seulement d'identifier les principales forces et faiblesses du programme mais également de connaître en détail le point de vue des autres sur des questions importantes. L'information obtenue à la suite du sondage fut classifiée à l'aide de dBASE III et utilisée par le groupe de travail comme base pour l'analyse du programme actuel et des directions qu'il pourrait prendre dans l'avenir. Une classification récapitulative des résultats est présentée à l'annexe A.

De même, des tables rondes ont eu lieu avec des bibliothécaires responsables de la documentation officielle dans quatre régions différentes. Lors de ces séances, les participants se sont exprimés sur les questions courantes et ont souligné leurs principaux besoins et leurs contraintes. Le groupe de travail a également tenu compte des opinions exprimées lors de ces tables rondes régionales.

COLLABORATION ET EFFICACITÉ: ANALYSE

L'analyse des résultats de la consultation indique que les gens sont généralement satisfaits de la structure du programme. Les bibliothécaires ont défini leur rôle de façon positive en faisant des commentaires du genre «nous constituons un lien majeur avec les citoyens canadiens pour les informer» et «nous sommes un moyen d'information libre et gratuit à la disposition de tous les citoyens».

Le seul vrai problème réside dans le caractère incomplet des collections. Retracer et obtenir les documents qui échappent au programme entraîne des coûts additionnels réels pour les dépositaires. Les bibliothèques de dépôt universel offrant un soutien complet à la recherche rencontrent plus de difficultés à cet égard que les petites bibliothèques publiques. Pour la plupart des bibliothèques, avoir accès à l'information relative aux publications qui ne sont pas distribuées par l'entremise du programme faciliterait la tâche. Elles sont également fortement en faveur d'un plus grand nombre de CIP dans les documents officiels. De même, les collections de base ont reçu l'appui des bibliothèques quoique celles-ci désiraient avoir droit de regard dans les collections de base et être capables de choisir des documents au-delà de celles-ci.

Les bibliothèques sont bien conscientes des avantages qu'elles procurent quant à la dissémination de l'information du gouvernement fédéral. Un commentaire intéressant était que la structure existante assure le meilleur accès qui soit grâce à la valeur ajoutée par «les services de référence et les compétences d'organisation des bibliothèques».

D'autres plaintes majeures portaient sur les délais pour obtenir les documents, sur le besoin d'un meilleur accès bibliographique, d'avoir davantage de directives de conservation réalistes et le besoin d'une meilleure formation et communication.

PROBLÈMES ET QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Un certain nombre de questions ont fait surface lors de l'examen. Les questions portant sur l'accès à l'information, le financement, le service, le soutien et la prise de responsabilités étaient fréquemment identifiées dans les sondages, dans les réponses des associations, lors des tables rondes et par les membres du Comité consultatif des bibliothèques. La question la plus importante qu'il reste à résoudre est de savoir si la structure actuelle du programme est la façon la plus efficace d'assurer l'accès aux publications officielles dans les années à venir. La nécessité d'une évaluation de la nature et du rôle du programme de dépôt est étroitement reliée à cette dernière question. Toute structure proposée pour le SPD nécessitera un ensemble d'objectifs clairement définis et devra être politiquement, financièrement et techniquement réalisable.

Le SPD a une identité ambiguë en ce sens qu'il poursuit plusieurs objectifs fréquemment oubliés mais néanmoins coûteux. Par exemple, le programme fournit traditionnellement aux députés et aux sénateurs deux exemplaires de tous les documents disponibles par l'entremise du programme. De même, le programme répond aux besoins d'information du gouvernement fédéral par le truchement des bibliothèques centrales des ministères. Les bibliothèques d'ambassades, les bureaux de recherche des principaux partis politiques et les bibliothèques des médias bénéficient également du programme. De plus, l'inclusion de dépositaires étrangers est fréquemment reliée aux programmes d'échange desquels le Canada retire des bénéfices directs. Par exemple, les documents de la Bibliothèque du Congrès (BC) reçus en échange valent au moins deux fois plus cher que les publications du gouvernement canadien envoyées à la BC. Les coûts et la portée réels de ces activités d'information sont méconnus et leur financement est inadéquat.

Par ailleurs, l'idée répandue que le SPD est un programme offert en prime complique ses problèmes de financement. Il est nécessaire d'expliquer clairement la valeur véritable du programme, les coûts pour les bibliothèques participantes et les bénéfices et les économies réalisés par le gouvernement. Les documentalistes estiment que les coûts pour traiter, mettre sur les rayons et donner accès à une publication sont deux fois plus élevés que le coût de l'acquérir. La composante de la valeur ajoutée qu'apportent les bibliothécaires doit être sérieusement prise en considération dans l'équation servant à calculer le

financement. De même, les corps de financement devraient considérer les coûts réels que représenterait le fait de fournir un autre moyen d'informer la population et d'informer le gouvernement lui-même.

Une des difficultés rencontrées dans l'évaluation des coûts des composantes du programme est d'obtenir des statistiques exactes sur les coûts et l'utilisation du programme selon le type de dépositaire. Le processus d'obtention des rapports était manuellement intensif et lourd. La capacité de produire des rapports sur l'utilisation du programme par type de dépositaire serait un ajout des plus utiles aux systèmes de gestion de l'information du CEGC.

Contrairement à l'opinion qu'il s'agit d'un programme accessoire, le SPD constitue une association active, engagée, rentable et efficace entre les bibliothèques, les ministères et le CEGC dont le but est d'assurer que l'information du gouvernement atteint le public.

Un des problèmes majeurs que rencontrent les bibliothèques responsables de la documentation officielle est la difficulté de localiser la documentation «de la zone grise» que produisent les corps fédéraux. Il est fortement souhaitable que le SPD inclue des produits d'information provenant de tous les organismes fédéraux figurant aux Annexes I et II de la Loi sur l'administration financière (FAA) ainsi que des directions générales désignées comme ministères pour les besoins de la présente loi.

Recommandations

- (1) Les rôles et responsabilités revenant au SPD, aux ministères et aux bibliothèques participantes devraient être clairement définis et exprimés.

- (2) La définition des objectifs devraient faire apparaître clairement que le programme met l'information officielle à la disposition du public, qu'il maintient une présence fédérale dans tout le pays et une présence canadienne à l'étranger et qu'il répond aux besoins de recherche.

- (3) Le SPD devrait systématiquement améliorer et faciliter l'accès aux publications officielles d'intérêt pour les milieux de l'information et leurs

usagers en assurant activement la participation de tous les ministères et organismes fédéraux énumérés dans la Loi sur l'administration financière.

(4) Le SPD devrait intensifier ses efforts afin de s'assurer que les ministères utilisent le programme de dépôt en tout temps pour la distribution auprès des bibliothèques dans le but de minimiser la reproduction coûteuse et la réception de documents non désirés. Tous les organismes fédéraux devraient fournir de l'information sur toutes leurs publications pour informer la collectivité de leur existence.

(5) Le SPD devrait s'assurer que des cours d'orientation concernant le programme et sa fonction d'accès est mise à la disposition des gestionnaires supérieurs et des employés affectés aux services d'information dans la fonction publique.

(6) En plus de la structure existante des dépôts universels et sélectifs, il faudrait mettre au point de nouveaux mécanismes pour traiter les exigences pour conserver les collections de recherche, assurer l'accès à ces collections dans les petites localités, fournir un service à l'intention des personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels et offrir un réseau visant à mettre les fiches électroniques coûteuses à la disposition du public.

QUESTIONS CONCERNANT L'ACCÈS À L'INFORMATION

Le SPD est un programme qui assure traditionnellement l'accès à l'information tant au niveau du public que du gouvernement. Ce double rôle est méconnu et le soutien qu'on lui apporte n'est pas suffisant. Les questions que l'on se posait dans l'examen était essentiellement de savoir qui devrait être dépositaire et quelle sorte d'information les dépositaires devraient recevoir. Dans ce contexte, il faut que le SPD examine comment déterminer le meilleur moyen de délivrer le programme, comment s'approprier une plus grande part des publications gratuites des ministères, comment améliorer l'accès bibliographique aux publications officielles, comment mettre les publications à la disposition de tous les Canadiens quelle que soit la région, comment traiter les exigences relatives aux personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels et aux deux groupes linguistiques officiels et, enfin, comment s'assurer que l'information présentée sous forme électronique ne soit pas inaccessible.

Publications qui échappent au programme

La prolifération de l'éditique combiné à des budgets serrés pour les publications et à un manque de reconnaissance de la valeur du système de dépôt aggrave le problème des publications ministérielles qui échappent depuis longtemps au programme. Si obtenir les publications qui sont tarifées et disponibles par l'entremise du CEGC ne pose aucune difficulté, environ cinquante pour cent des autres publications qui conviennent au programme ne sont pas distribuées par son intermédiaire. Beaucoup de ces publications sont gratuites parce que le ministère en question désire répandre largement son message. Cependant, à cause des budgets restreints, de l'absence de coopération ou de la non reconnaissance de la valeur ou de l'existence du SPD, ces mêmes publications échappent au mécanisme même qui assurerait leur disponibilité et leur accessibilité rentables auprès de la population. De plus, un certain nombre de ces publications sont considérées comme étant d'un intérêt limité par le ministère qui en est l'auteur. Retracer de telles publications représente une perte importante pour les ressources de beaucoup de bibliothèques. En fait, certaines bibliothèques ont indiqué qu'une année-personne entière était affectée à la tâche de trouver les publications qui échappent au programme. Cette situation représente également une perte pour le contribuable qui finance la publication au départ et, par

conséquent, a peu de chance de la localiser. Ironiquement, le SPD, un programme créé à l'origine pour réduire le gaspillage des ministères, rencontre encore une résistance pour un système rationnel de distribution de l'information.

Privatisation

D'autres pertes d'information surviennent à cause du transfert dans le secteur privé des publications qui étaient autrefois disponibles au public par l'entremise du programme. Le problème ici n'est pas la privatisation mais plutôt la perte d'information s'adressant au public et passant par le SPD. Certaines des publications qui ont été privatisées récemment sont Nord (Affaires indiennes et du Nord) et Inukitut (Affaires indiennes et du Nord).

Recommandations:

- (7) Le CEGC devrait travailler étroitement avec la Bibliothèque nationale dans son rôle de surveillance de «Gestion des renseignements détenus par le gouvernement» afin de s'assurer que les ministères et les organismes auteurs fournissent leurs publications au SPD quel qu'en soit le support d'information.

- (8) Des fonds devraient être disponibles pour que l'on puisse se procurer les publications pertinentes des ministères qui ne sont pas produites en quantités suffisantes.

- (9) Le SPD devrait animer une conférence annuelle pour les ministères auteurs, les bibliothécaires et les autres intervenants clés pour que l'on puisse traiter les questions touchant à l'accès de l'information de façon informée et avec la collaboration de tous.

- (10) Le SPD devrait envisager des mécanismes contractuels, tels que la négociation d'escomptes pour les dépositaires, dans le but de compenser la perte d'information pour le public résultant de la privatisation. Il faudrait examiner la possibilité de crédits d'impôt ou autres incitatifs originaux pour encourager le secteur privé à fournir aux dépositaires l'accès à l'information gouvernementale privatisée.

Accès bibliographique

Si un document n'a pas été identifié, il ne peut pas être localisé et, pour celui qui cherche l'information, il peut aussi bien ne pas exister. Les bibliothécaires s'inquiètent du degré d'accès bibliographique au SPD, de l'opportunité des Catalogues trimestriels, et du besoin d'un meilleur accès par matière ainsi que d'un accès en direct opportun à une base de données des publications officielles. Les pressions récemment exercées en faveur du catalogage avant publication (CIP) des documents officiels se sont avérées très utiles aux bibliothécaires. Les bibliothécaires pensent que le CIP devrait être exigé pour toutes les monographies fédérales car il leur permet de mettre ces documents à la disposition du public plus rapidement et de façon rentable.

Recommandations

- (11) Les données du CIP sont importantes car elles assurent l'accès du public à l'information du gouvernement. Le SPD devrait être mandaté et financé pour exercer un rôle de coordination central dans la fourniture du CIP pour les documents officiels.

- (12) Le CIP devrait être inclus dans toutes les publications fédérales.

- (13) La Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada devrait pouvoir être consultée en direct pour accroître l'accès aux documents par matière, permettre les recherches, accélérer le temps de livraison et permettre la commande électronique des publications. Les fichiers anciens devraient être mis sur disques compacts-ROM. Les versions imprimées des outils du SPD doivent toujours être rendues disponibles.

- (14) Toutes les publications fédérales devraient être incluses dans le BiblioDisc accompagnées de l'information sur leur disponibilité.

Accès régional

L'information gouvernementale doit continuer d'être accessible dans toutes les régions et les petites localités du

pays. À cet effet, un programme juste et équitablement structuré nécessite des mécanismes. Alors que les principales régions urbaines sont bien desservies par les bibliothèques de dépôt universel et sélectif, les Canadiens qui vivent dans de petites localités ont souvent peu accès ou pas accès aux publications officielles. Pour être vraiment efficace, la structure du SPD doit minimiser ce problème.

Recommandations

- (15) Il faudrait établir un réseau de bibliothèques de ressources pour couvrir les besoins à l'extérieur des principales régions urbaines. Des exemplaires supplémentaires des documents devraient être remis à ces bibliothèques pour qu'elles puissent desservir les bibliothèques trop petites pour devenir des dépositaires.

- (16) Le SPD devrait examiner la répartition géographique des bibliothèques de dépôt universel et sélectif afin de s'assurer que les régions sont desservies équitablement. En cas d'inégalités, des ajustements devraient être faits.

Accès à l'information sous forme électronique

Les nouvelles technologies ont modifié la façon dont l'information est recueillie, manipulée, emmagasinée et distribuée. Le passage des publications imprimées à de nouveaux supports d'information, tels que les disquettes, les disques compacts-ROM, les bandes magnétiques et les bases de données en direct, entraîne des problèmes d'accès, la structure actuelle n'étant pas conçue pour accueillir et distribuer ce type de documents. Certaines bibliothèques de dépôt étant technologiquement avantagées et d'autres désavantagées, on ne peut pas les traiter de la même manière. En outre, les documents électroniques peuvent être coûteux et nécessiter du matériel et une expertise particuliers. Néanmoins, ils sont un moyen important et qui se répand pour véhiculer l'information officielle, et ils doivent avoir une place au sein du SPD. Si on ne considère pas d'une façon qui soit viable et pratique le rôle de tels produits dans le dépôt, le gouffre entre les riches de l'information et les pauvres de l'information continuera de s'élargir. Ce point sera particulièrement important alors que le gouvernement envisage de faire payer les usagers pour des demandes individuelles.

Recommandations

- (17) Les bibliothèques de dépôt doivent avoir accès aux documents non imprimés disponibles sur des supports tangibles, tels des bandes magnétiques, des disques compacts-ROM ou des disquettes.

- (18) Il faudrait modifier la structure du SPD de façon à introduire certains dépositaires qui seraient chargés de fournir le matériel informatique, les logiciels et l'expertise nécessaires pour assurer l'accès du public à ces produits de données complexes.

- (19) Le SPD ainsi que les producteurs d'informations gouvernementales doivent étudier les répercussions, incluant les répercussions économiques, de l'accès du public aux bases de données en direct.

Accès dans les deux langues officielles

En tant que programme financé par le gouvernement fédéral et régi par la Loi sur les langues officielles, le SPD a l'obligation d'assurer que les Canadiens peuvent trouver de l'aide pour localiser les documents de dépôt dans les deux langues officielles. Cependant, comme la majorité des bibliothèques de dépôt sont de juridiction provinciale, les bibliothèques elles-mêmes ne sont pas soumises à la Loi sur les langues officielles. Elles peuvent n'avoir ni les ressources ni la capacité leur permettant de fournir un service bilingue. Environ 74 p. 100 des publications fédérales sont bilingues. Pour le reste des publications, des problèmes peuvent se poser pour mettre l'usager éventuel en rapport avec l'information requise dans la langue choisie.

Recommandations

- (20) Conformément à l'esprit de la Loi sur les langues officielles, il faudrait demander aux bibliothèques de dépôt de fournir aux usagers l'information relative aux publications dans les deux langues officielles. À son tour, le SPD doit fournir aux bibliothèques des brochures d'information indiquant les sources de ces documents dans chaque région.

- (21) Les dépositaires devraient être encouragés à fournir les services dans les deux langues officielles, chaque fois que cela est possible.

Accès aux personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels

On estime que 353 000 Canadiens ne peuvent pas lire en raison de troubles de vision ou d'autres handicaps physiques. Nous sommes de plus en plus conscients de la nécessité de trouver des liens avec le système de dépôt pour s'assurer que les personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels ont accès à l'information officielle requise. Il faut mettre des critères en place pour aider à l'identification des publications ou des types de publications qui se prêtent à d'autres supports d'information. De nombreux dépositaires offrent depuis des années un service actif pour ces usagers; d'autres n'ont absolument rien de prévu pour eux. Des essais récents d'autres supports d'information mentionnés dans la Liste hebdomadaire indiquent qu'environ 10 p. 100 des dépositaires ont choisi de tels supports. Les responsabilités du programme de dépôt envers ces usagers doivent être établies.

Recommandations

- (22) Le CEGC devrait mettre au point en consultation avec les autres intervenants concernés des critères afin d'aider à l'identification des publications ou des types de publications qui se prêtent à d'autres supports d'information.

- (23) Le SPD devrait s'assurer que les personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels ont accès aux publications officielles pertinentes grâce à l'établissement de dépositaires désignés pour recevoir, reproduire et distribuer ces publications. Ces dépositaires seraient soit des bibliothèques qui s'engagent de façon active dans ce type de service ou des organismes autres que des bibliothèques qui sont équipés pour fournir ce service.

QUESTIONS RELATIVES AU FINANCEMENT

D'après l'opinion générale, le financement du SPD n'est pas adéquat pour pouvoir maintenir le service tel qu'il est actuellement. Le groupe de travail a appris dernièrement que la perte du tarif-livre privilégié entraîne un sérieux déficit pour l'année en cours et un déficit prévu pour l'année à venir qui peut davantage compromettre une partie du programme. Même sans ce défi majeur, le programme souffre encore d'un manque de souplesse dans la méthode de financement et d'une incapacité de répondre à la demande actuelle avec les ressources existantes.

Perte du tarif-livre privilégié

On s'attend à ce que la perte du tarif-livre fasse augmenter les frais de port de 450 000 dollars en 1990-1991. Les demandes de financement supplémentaire pour combler cette augmentation, nous-a-t-on dit, n'ont pas été approuvées par le Conseil du Trésor. Si on ne trouve pas de nouvelles méthodes de livraison, le service devra vraisemblablement être réduit au détriment de l'accès.

Besoin de flexibilité dans le financement

Des horaires de publication variables, particulièrement dans le cas des articles parlementaires qui dépendent de la durée des séances du Parlement, ont des répercussions sur le volume des publications à distribuer chaque année. L'information contenue dans les articles parlementaires, tels que le compte rendu Hansard ou les comptes rendus et rapports des comités, est essentielle et, pourtant, leur nombre est imprévisible. Le volume des publications parlementaires dépasse la capacité de contrôle de l'admistration du SPD et entraîne de sérieuses difficultés, le SPD ayant vu ses ressources financières diminuer ces trois dernières années. Avant 1987, le programme avait accès au Budget des dépenses supplémentaires. Nous savons également que le CEGC a interfinancé le SPD dans le passé et que dorénavant cela ne sera plus possible en raison de son statut d'«organisme de service spécial».

En outre, Statistique Canada connaît un problème similaire d'interfinancement. Ce problème était particulièrement aigu dans les années où les publications du recensement étaient disponibles.

Financement pour un meilleur accès

Le principe de l'accès est fermement établi en tant que politique gouvernementale au chapitre 480 (Communications) du Manuel de la politique administrative (Conseil du Trésor). Si le gouvernement fédéral veut prouver son engagement envers ce principe, il doit être prêt à financer le programme de façon adéquate. Plusieurs options ont été explorées en vue d'un meilleur processus de documentation et de livraison. Même avec les améliorations contenues dans ces options, le SPD continuera d'être rentable pour tous les intervenants. Une légère augmentation des ressources du SPD assurera la continuité d'un programme d'accès à l'information peu coûteux.

Recommandation

. (24) Le SPD devrait chercher un mode de financement additionnel pour accroître l'accès à l'information qui comprendrait une formule de financement qui serait suffisamment flexible pour tenir compte des fluctuations dans le volume des publications de dépôt.

QUESTIONS RELATIVES AU SERVICE ET AU SOUTIEN

L'efficacité du service du programme de dépôt dépend de la qualité de la communication entre le gouvernement et les bibliothécaires, entre le programme et les dépositaires, ainsi que la possibilité d'offrir une formation, des manuels, des documents de sensibilisation, des directives de collecte et de conservation réalistes s'appuyant sur une consultation permanente avec la collectivité.

Comité consultatif des bibliothèques

Depuis 1981, avec la création du Comité consultatif des bibliothèques (CCB), la coopération entre les partenaires dans cette action s'est accrue. Le CCB est un outil précieux pour communiquer les besoins réels des milieux de l'information au gouvernement et pour faire connaître le point de vue du gouvernement aux dépositaires. Par le truchement du CCB, tous les intervenants disposent d'un moyen rentable en place pour trouver des méthodes créatives face au défi d'assurer l'accès à l'information du gouvernement. Le comité peut jouer un rôle encore plus grand dans la définition, l'évaluation et la révision permanentes du SPD. Le rôle du CCB serait accru s'il y avait une représentation régionale encore plus grande dans le comité.

Recommandations

- (25) Il faudrait accroître le rôle du Comité consultatif des bibliothèques pour inclure sa participation dans l'évaluation de la performance des bibliothèques de dépôt, dans la révision périodique des directives relatives à la conservation et des critères s'appliquant aux dépositaires.

- (26) Il faudrait établir des tables rondes régionales pour soutenir les dépositaires de petite ou de moyenne importance dans chaque région. Les bibliothèques de dépôt universel jouent un rôle de chef de file dans ces tables rondes.

Formation et soutien

Jusqu'à récemment, à part d'avoir fourni aux dépositaires les services d'un agent d'information, le CEGC a apporté peu

d'aide aux dépositaires sur le plan de la formation, de manuels et de moyens de communication. Des efforts récents pour mettre sur pied des séances de formation et introduire un bulletin sont un bon début pour améliorer le soutien apporté. Étant donné la complexité du type de service, les procédures compliquées et la rareté des ressources dans beaucoup de petites bibliothèques, le CEGC doit considérer sa responsabilité pour assurer des sessions de formation fréquentes dans toutes les régions et fournir à tous les dépositaires un manuel détaillé à jour. Des besoins se font également ressentir parmi les dépositaires pour des systèmes de soutien régionaux.

Recommandation

. (27) Le CEGC devrait s'assurer que les bibliothèques associées reçoivent une formation, des manuels et des informations permanentes sur les changements de politiques, les nouveaux produits, en plus de maintenir le poste d'agent d'information pour les dépositaires.

Sensibilisation

Depuis que le SPD facilite l'accès à l'information d'intérêt pour le bien-être économique, social et culturel des Canadiens, une composante essentielle pour le succès du programme est que la population sache que cette information est disponible à des fins d'utilisation par l'entremise des dépositaires. Peu d'efforts ont été faits concernant la publicité de la disponibilité de ce programme d'information. Il est primordial que le CEGC travaille de concert avec les bibliothèques pour sensibiliser la population. De même, il faut mener des activités permanentes de sensibilisation auprès des ministères auteurs.

Recommandation

. (28) Le SPD devrait coordonner, avec les bibliothèques associées, des activités de sensibilisation permanentes et efficaces pour maximiser l'utilisation publique des ressources.

Collections de base

Beaucoup de bibliothèques de dépôt sélectif ne sélectionnent même pas les documents les plus fondamentaux qui sont à leur disposition. Par exemple, lorsque les Lois révisées du Canada de

1985 parurent, presque la moitié des bibliothèques ont omis de demander cette publication essentielle dans la période accordée. Une telle situation entraîne une sérieuse perte d'information pour les collectivités desservies par ces bibliothèques. Les bibliothèques qui sont reconnues comme dépositaires et dont les collections sont inadéquates et inexistantes minent la crédibilité du SPD. Une collection de base de documents officiels adaptée à chaque type de dépôt augmenterait grandement l'accès dans beaucoup de cas. Cela soulève la question de savoir si une collection de base devrait être recommandée ou requise. De plus, il faudrait savoir qui devrait identifier les articles de base - le CEGC ou les dépositaires.

Recommandation

. (29) Les bibliothèques de dépôt sélectif doivent fournir un niveau minimum de service afin de conserver leur statut. Les collections de base telles qu'elles sont établies par le SPD devrait former la collection minimum requise. Les collections de base devraient être établies par le CEGC en consultation avec le CCB et les bibliothécaires bien informés.

Directives concernant la conservation

Une exigence commune des bibliothèques de dépôt est que les bibliothèques conservent toutes les publications mises à leur disposition par l'entremise du programme de dépôt. Beaucoup de bibliothèques ont des collections complètes datant du siècle dernier et choisissent de maintenir ces collections en excellente condition. Cependant, les bibliothèques de petite et de moyenne importance et celles qui desservent une clientèle qui ne fait pas de recherches historiques, rencontrent de sérieux problèmes pour garder des milliers de documents anciens et peu utilisés. La majorité des bibliothèques ont des politiques de conservation et d'élagage pour leurs publications autres que pour les documents officiels. Ces politiques favorisent des collections courantes et utiles qui ne sont pas cohérentes avec les politiques de conservation des documents de dépôt. Les contraintes d'espace et de personnel que connaissent les bibliothèques doivent être contrebalancées avec le besoin de fournir un accès dans chaque région aux documents de dépôt sans tenir compte de leur date de réception.

Recommandations

- (30) Tous les dépositaires devraient être soumis à des directives de conservation et d'élagage raisonnables et appropriées et, à l'exception des collections de base et des publications éphémères, les bibliothèques de dépôt sélectif devraient être autorisées à se débarrasser de la plupart des documents après un délai de cinq ans, comme il en sera convenu.

- (31) Les bibliothèques de dépôt universel de chaque région devrait coopérer pour mettre en commun les ressources afin de s'assurer que tous les documents continuent d'être disponibles à des fins de recherche.

QUESTIONS CONCERNANT LA PRISE DE RESPONSABILITÉS

Le SPD est responsable de l'administration efficace de la confiance que lui accorde le public; les bibliothèques doivent avoir des responsabilités analogues. Bien qu'il y ait une certaine résistance de la part des dépositaires, la question d'une certaine forme de contrat d'engagement, comportant des procédures d'évaluation établies, et de mécanismes de surveillance pour les dépositaires, doit être considérée. On sait peu de choses sur la façon dont les bibliothèques utilisent leurs ressources de dépôt et, comme il s'agit d'un programme financé par le gouvernement fédéral, la prise de responsabilités qui s'y rattache est essentielle. Nous devons identifier les dépositaires qui ne remplissent pas leur fonction, poser des questions sur l'utilisation, encourager un meilleur service et retirer le statut de dépôt aux bibliothèques qui sont incapables de satisfaire aux exigences établies après examen, aide et consultation.

Recommandations

- (32) Chaque dépositaire doit signer un contrat dans lequel il s'engage à adhérer aux politiques du programme et à assurer des niveaux de service acceptables à la population.

- (33) Les dépositaires doivent fournir au CEGC des statistiques annuelles ou des informations issues des études menées au sein des bibliothèques sur l'utilisation.

- (34) Une surveillance régulière devrait être effectuée par le CCB et les bibliothèques de dépôt universel comme une activité commune ayant pour but d'aider les dépositaires à fournir le meilleur accès possible à l'information.

- (35) Pour les dépositaires ne satisfaisant pas aux exigences contractuelles, le CEGC devrait intervenir et si le service ne s'améliore pas après aide et consultation, le CEGC devrait retirer le statut de dépositaire.

CONCLUSIONS

À partir de l'information obtenue au cours du présent examen, nous tirons la conclusion que le SPD est un programme rentable et efficace qui présente d'importants avantages en matière d'accès à l'information pour un investissement relativement faible. Distribuer l'information officielle par l'entremise du SPD auprès des diverses circonscriptions est moins coûteux et plus complet que de mettre au point de nouveaux moyens pour diffuser le message du gouvernement.

Bien que les gens soient très satisfaits du programme, il nécessite encore des améliorations dans certains domaines pour qu'il puisse remplir son mandat. Le SPD doit faire connaître le programme et son rôle auprès des bibliothèques, des ministères et de la population. Il lui faut aussi accepter les nouvelles technologies et les groupes privés de leur droit de représentation ainsi que de continuer d'améliorer le soutien bibliographique.

Nous pensons que l'adoption de ces recommandations concernant l'accès, le financement, le service, le soutien et la prise de responsabilités, renforcera cette association efficace et économique ayant pour but l'accès à l'information.

Annexe A

SOMMAIRE DES RÉPONSES DE L'ÉTUDE DU GROUPE DE TRAVAIL

Votre collection des publications officielles est-elle classée séparément ou intégrée aux autres collections?

	Int.	Sep.	Autre	Inv.
Toutes - Universel	58.8	17.6	14.7	8.8
Toutes - sélectif	38.9	34.9	17.3	8.9
Publiques - universel	33.3	50.0	0.0	16.7
Publiques - sélectif	35.6	36.2	20.7	7.5
Universitaires - universel	13.6	59.1	18.2	9.1
Universitaires - sélectif	23.3	48.8	11.6	16.3
Gouvernement fédéral	46.2	30.8	15.4	7.7
Collégiales	37.1	41.9	14.5	6.5
Etrangères	36.0	40.0	20.0	4.0

Votre collection des publications officielles est-elle cataloguée?

	Oui	Non	Autre	Inv.
Toutes - universel	61.8	5.9	23.5	8.8
Toutes - sélectif	48.7	15.0	22.5	13.8
Publiques - universel	66.7	0.0	33.3	0.0
Publiques - sélectif	39.7	17.8	27.6	14.9
Universitaires - universel	59.1	9.1	18.2	13.6
Universitaires - sélectif	67.4	7.0	20.9	4.7
Gouvernement fédéral	61.5	3.8	11.5	23.1
Collégiales	54.8	16.1	11.3	17.7
Etrangères	56.0	8.0	32.0	4.0

N.B.: Int. - Intégrée
Sep. - Séparée
Inv. - Invalide

La structure actuelle des bibliothèques de dépôt universel et sélectif est-elle la structure la plus efficace pour permettre d'atteindre les objectifs du programme?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	67.6	2.9	23.5	5.9
Toutes - sélectif	70.0	3.7	22.2	4.0
Publiques - universel	100.0	0.0	0.0	0.0
Publiques - sélectif	66.7	3.5	27.6	2.3
Universitaires - universel	59.1	4.6	27.3	9.1
Universitaires - sélectif	81.4	2.3	9.3	7.0
Gouvernement fédéral	53.9	15.4	26.9	3.9
Collégiales	77.4	3.2	16.1	3.2
Etrangères	72.0	-	12.0	16.0

Connaissez-vous une autre structure qui permettrait de mieux informer le public?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	8.8	32.4	50.0	8.8
Toutes - sélectif	7.2	33.7	51.0	8.1
Publiques - universel	0.0	50.0	33.3	16.7
Publiques - sélectif	5.8	30.5	58.1	5.8
Universitaires - universel	13.6	22.7	59.1	4.6
Universitaires - sélectif	14.0	39.5	32.6	14.0
Gouvernement fédéral	11.5	26.9	42.3	19.2
Collégiales	8.1	43.5	45.2	3.2
Etrangères	4.0	32.0	44.0	20.0

N.B.: Inv. - Invalide

Le programme actuel répond-il aux besoins de votre bibliothèque?

	Oui	Non	Sais pas	Inv
Toutes - Universel	55.9	29.4	-	14.7
Toutes - sélectif	91.1	5.8	1.2	2.0
Publiques - universel	83.3	16.7	0.0	0.0
Publiques - sélectif	92.0	4.6	1.2	2.3
Universitaires - universel	36.4	40.9	0.0	22.7
Universitaires - sélectif	83.7	11.6	0.0	4.7
Gouvernement fédéral	100.0	-	-	-
Collégiales	90.3	6.5	3.2	-
Etrangères	96.0	4.0	-	-

Le programme répond-il aux besoins de votre clientèle?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	58.8	26.5	2.9	11.8
Toutes - sélectif	81.3	5.2	9.8	3.7
Publiques - universel	83.3	16.7	0.0	0.0
Publiques - selectif	77.0	4.0	13.8	5.2
Universitaires - universel	45.5	36.4	0.0	18.2
Universitaires - sélectif	90.7	2.3	2.3	4.7
Gouvernement fédéral	88.5	3.8	7.7	-
Collégiales	77.4	11.3	8.1	3.2
Etrangères	92.0	-	8.0	-

N.B.: Inv - Invalide

Devrions-nous utiliser les mêmes critères pour tous les genres de bibliothèques?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	20.6	55.9	8.8	14.7
Toutes - sélectif	23.3	49.3	22.2	5.2
Publiques - universel	33.3	50.0	16.7	0.0
Publiques - sélectif	25.3	42.5	29.3	2.9
Universitaires - universel	22.1	54.6	4.6	18.2
Universitaires - sélectif	23.3	53.5	14.0	9.3
Gouvernement fédéral	19.2	46.2	26.9	7.7
Collégiales	19.4	67.7	9.7	3.2
Etrangères	24.0	48.8	12.0	16.0

Le programme n'inclut pas certaines publications officielles. Considérez-vous que le SPD est suffisamment complet pour répondre à vos besoins?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	20.6	76.5	-	2.9
Toutes - sélectif	62.5	21.3	13.0	3.2
Publiques - universel	50.0	33.3	0.0	16.7
Publiques - sélectif	68.4	12.6	16.7	2.3
Universitaires - universel	13.6	86.4	0.0	0.0
Universitaires - sélectif	37.2	51.2	7.0	4.7
Gouvernement fédéral	50.0	30.8	7.7	11.5
Collégiales	61.3	24.2	11.3	3.2
Etrangères	72.0	16.0	12.0	-

N.B.: Inv - Invalide

Êtes-vous satisfait des documents auxquels vous avez accès grâce aux outils du SPD?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	52.9	38.2	-	8.8
Toutes - sélectif	83.9	13.3	-	2.9
Publiques - universel	50.0	33.3	-	16.7
Publiques - sélectif	86.2	12.1	-	1.7
Universitaires - universel	45.5	45.5	-	9.1
Universitaires - selectif	67.4	25.6	-	7.0
Gouvernement fédéral	88.5	3.8	-	7.7
Collégiales	80.6	16.1	-	3.2
Etrangères	92.0	8.0	-	-

Pourriez-vous participer à titre de ressource régionale à l'établissement de réseaux régionaux?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	64.7	5.9	23.5	5.9
Toutes - sélectif	44.4	21.6	26.5	7.5
Publiques - universel	66.7	0.0	16.7	16.7
Publiques - sélectif	43.1	21.3	29.9	5.8
Universitaires - universel	72.7	0.0	22.7	4.6
Universitaires - sélectif	51.2	20.9	18.6	9.3
Gouvernement fédéral	23.1	38.5	19.2	19.2
Collégiales	53.2	16.1	29.0	1.6
Etrangères	52.0	4.0	24.0	20.0

N.B.: Inv - Invalide

Pour certaines publications seulement ou pour tous genres de documents, votre bibliothèque pourrait-elle jouer le rôle de ressource-régionale?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	73.5	8.8	11.8	5.9
Toutes - sélectif	45.8	20.7	22.8	10.7
Publiques - universel	100.0	0.0	0.0	0.0
Publiques - sélectif	41.4	20.7	28.7	9.2
Universitaires - universel	77.3	0.0	18.2	4.6
Universitaires - selectif	65.1	11.6	14.0	9.3
Gouvernement fédéral	19.2	53.8	7.7	19.2
Collégiales	53.2	17.7	22.6	6.5
Etrangères	52.0	-	20.0	28.0

Pour certaines publications seulement ou pour tous genres de documents, votre bibliothèque pourrait-elle jouer le rôle de centre de prêt?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	64.7	14.7	11.8	8.8
Toutes - sélectif	45.0	24.5	21.3	9.2
Publiques - universel	66.7	16.7	16.7	0.0
Publiques - sélectif	46.6	17.8	27.7	8.1
Universitaires - universel	68.2	9.1	13.6	9.1
Universitaires - sélectif	44.2	34.9	14.0	7.0
Gouvernement fédéral	38.5	38.5	11.5	11.5
Collégiales	50.0	25.8	17.7	6.5
Etrangères	44.0	12.0	16.0	28.0

N.B.: Inv. - Invalide

Pour certaines publications seulement ou pour tous genres de documents, votre bibliothèque pourrait-elle jouer le rôle de centre de référence?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	82.4	8.8	5.9	2.9
Toutes - sélectif	65.7	11.5	15.6	7.2
Publiques - universel	100.0	0.0	0.0	0.0
Publiques - sélectif	64.4	7.5	21.8	6.3
Universitaires - universel	90.9	4.6	4.6	0.0
Universitaires - sélectif	76.7	11.6	4.7	7.0
Gouvernement fédéral	-	-	-	-
Collégiales	69.4	14.5	11.3	4.8
Etrangères	60.0	4.0	12.0	24.0

Le SPD devrait-il inclure le dépôt de documents lisibles par disquettes?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	49.3	10.1	23.6	17.0
Toutes - sélectif	76.5	8.8	11.8	2.9
Publiques - universel	50.0	33.3	16.7	0.0
Publiques - sélectif	35.6	10.9	34.5	19.0
Universitaires - universel	90.9	0.0	9.1	0.0
Universitaires - sélectif	72.1	9.3	11.6	7.0
Gouvernement fédéral	57.7	7.7	11.5	23.1
Collégiales	66.1	6.5	12.9	14.5
Etrangères	60.0	12.0	8.0	20.0

N.B.: Inv - Invalide

Le SPD devrait-il inclure le dépôt de documents lisibles par disques compacts-ROM?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	79.4	11.8	5.8	2.9
Toutes - sélectif	55.6	5.8	22.5	16.1
Publiques - universel	66.7	33.3	0.0	0.0
Publiques - sélectif	44.3	6.3	32.8	16.7
Universitaires - universel	90.9	4.6	4.6	0.0
Universitaires - sélectif	79.1	7.0	7.0	7.0
Gouvernement fédéral	53.8	7.7	15.4	23.1
Collégiales	66.1	4.8	12.9	16.1
Etrangères	-	-	-	-

Le SPD devrait-il inclure le dépôt de documents lisibles par bandes magnétiques?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	61.8	14.7	20.6	2.9
Toutes - sélectif	31.4	15.3	30.0	23.3
Publiques - universel	33.3	50.0	16.7	0.0
Publiques - sélectif	21.8	16.1	37.4	24.7
Universitaires - universel	-	-	-	-
Universitaires - sélectif	48.8	16.3	18.6	16.3
Gouvernement fédéral	42.3	11.5	23.1	23.1
Collégiales	38.7	14.5	22.6	24.2
Etrangères	36.0	24.0	16.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalide

Le DSP devrait-il inclure le dépôt de documents lisibles par base de données en direct?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	85.3	-	11.8	2.9
Toutes - sélectif	60.5	6.9	18.4	14.1
Publiques - universel	100.0	0.0	0.0	0.0
Publiques - sélectif	52.9	6.9	25.3	14.9
Universitaires - universel	90.9	0.0	9.1	0.0
Universitaires - sélectif	67.4	11.6	7.0	14.0
Gouvernement fédéral	73.1	-	11.5	15.4
Collégiales	71.0	8.1	12.9	8.1
Etrangères	60.0	4.0	12.0	24.0

Le DSP devrait-il inclure des documents en gros caractères?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	61.8	20.6	11.8	5.9
Toutes - sélectif	54.2	9.2	22.5	14.1
Publiques - universel	66.7	33.3	0.0	0.0
Publiques - sélectif	57.5	9.8	22.4	10.3
Universitaires - universel	63.6	22.7	9.1	4.6
Universitaires - sélectif	48.8	14.0	23.3	14.0
Gouvernement fédéral	69.2	-	15.4	15.4
Collégiales	53.2	11.3	17.7	17.7
Etrangères	32.0	8.0	32.0	28.0

N.B.: Inv. - Invalide

Le DSP devrait-il inclure des bandes magnétiques?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	58.8	20.6	14.7	5.9
Toutes - sélectif	50.4	8.9	25.1	15.6
Publiques - universel	66.7	33.3	0.0	0.0
Publiques - sélectif	47.1	10.3	28.2	14.4
Universitaires - universel	59.1	22.7	13.6	4.6
Universitaires - sélectif	51.2	11.6	23.3	14.0
Gouvernement fédéral	73.1	-	19.2	7.7
Collégiales	54.8	9.7	17.7	17.7
Etrangères	40.0	8.0	24.0	28.0

Le DSP devrait-il inclure des documents en braille?

	Oui	Non	Sais pas	Inv.
Toutes - Universel	47.1	23.5	23.5	5.9
Toutes - sélectif	36.9	14.1	32.6	16.4
Publiques - universel	33.3	33.3	33.3	0.0
Publiques - sélectif	29.3	19.0	37.9	13.8
Universitaires - universel	54.6	22.7	18.2	4.6
Universitaires - sélectif	51.2	14.0	20.9	14.0
Gouvernement fédéral	65.4	-	19.2	15.4
Collégiales	35.5	12.9	29.0	22.6
Etrangères	36.0	8.0	32.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalide

Quelle importance accorderiez-vous aux pratiques de sélection d'une bibliothèque de dépôt?

	Très	Assez	Peu	Aucune	Inv.
Toutes - Universel	61.8	23.5	-	-	14.7
Toutes - sélectif	84.1	12.7	-	-	2.6
Publiques - universel	16.7	66.7	0.0	0.0	16.7
Publiques - sélectif	82.8	14.4	1.0	0.0	2.3
Universitaires - universel	68.2	13.6	0.0	0.0	18.2
Universitaires - sélectif	93.0	7.0	0.0	0.0	0.0
Gouvernement fédéral	80.8	15.4	-	-	-
Collégiales	87.1	8.1	-	3.8	4.8
Etrangères	72.0	20.0	-	-	8.0

Quelle importance accorderiez-vous à l'accès bibliographique d'une bibliothèque de dépôt?

	Très	Assez	Peu	Aucune	Inv.
Toutes - Universel	94.1	2.9	-	-	2.9
Toutes - sélectif	70.9	23.9	1.4	0.3	3.5
Publiques - universel	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Publiques - sélectif	60.3	33.3	2.3	0.0	4.6
Universitaires - universel	95.5	0.0	0.0	0.0	4.6
Universitaires - sélectif	88.4	9.3	0.0	0.0	0.0
Gouvernement fédéral	-	-	-	-	-
Collégiales	75.8	19.4	1.6	-	3.2
Etrangères	76.0	16.0	-	-	8.0

N.B.: Inv. - Invalide

Quelle importance accorderiez-vous aux niveaux et politiques de service d'une bibliothèque de dépôt?

	Très	Assez	Peu	Aucune	Inv.
Toutes - Universel	85.3	11.8	-	-	2.9
Toutes - sélectif	68.9	24.8	1.4	0.6	4.3
Publiques - universel	66.7	33.3	0.0	0 0	0.0
Publiques - sélectif	68.4	25.3	1.8	0.0	4.6
Universitaires - universel	86.4	9.1	0.0	0.0	4.6
Universitaires - sélectif	74.4	18.6	4.7	2.3	0.0
Gouvernement fédéral	69.2	23.1	-	3.8	3.8
Collégiales	58.1	35.5	-	-	6.5
Etrangères	80.0	12.0	-	-	8.0

Quelle importance accorderiez-vous au service dans l'autre langue officielle d'une bibliothèque de dépôt?

	Très	Assez	Peu	Aucune	Inv.
Toutes - Universel	20.6	32.4	26.5	8.8	11.8
Toutes - sélectif	18.7	34.9	25.9	14.7	5.8
Publiques - universel	33.3	50.0	16.7	0.0	0.0
Publiques - sélectif	18.4	34.9	30.5	13.2	3.5
Universitaires - universel	13.6	27.3	36.4	9.1	13.6
Universitaires - sélectif	11.6	41.9	30.2	14.0	2.3
Gouvernement fédéral	53.8	34.6	-	3.8	7.7
Collégiales	11.3	37.1	30.6	17.7	3.2
Etrangères	4.0	12.0	16.0	44.0	24.0

N.B.: Inv. - Invalide

Quelle importance accorderiez-vous aux installations d'une bibliothèque de dépôt?

	Très	Assez	Peu	Aucune	Inv.
Toutes - Universel	29.4	55.9	11.8	-	2.9
Toutes - sélectif	24.5	57.1	11.0	0.9	6.6
Publiques - universel	16.7	66.7	16.7	0.0	0.0
Publiques - sélectif	24.1	55.2	12.6	1.2	6.9
Universitaires - universel	36.4	50.0	9.1	0.0	4.6
Universitaires - sélectif	32.6	51.2	11.6	0.0	4.7
Gouvernement fédéral	11.5	61.5	11.5	3.8	11.5
Collégiales	27.4	58.1	9.6	-	4.8
Etrangères	12.0	68.0	8.0	-	12.0

N.B.: Inv - Invalide

Annexe B

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES - ÉLÉMENTS PROPOSÉS

Toutes les bibliothèques de dépôt doivent être d'accord sur les points suivants:

. Répondre aux critères de sélection du SPD pour devenir bibliothèque de dépôt

. Fournir à la population l'accès gratuit à l'information fédérale

. Fournir l'accès bibliographique

. Fournir des installations adéquates

. Fournir du personnel qualifié

. Aider les usagers à localiser les documents dans les deux langues officielles

. Sensibiliser le public au programme

. Indiquer au CEGC leurs politiques de sélection

. Fournir au CEGC des statistiques relatives à l'utilisation - deux fois l'an

. Conserver des collections de base minimums

BIBLIOTHÈQUES DE DÉPÔT UNIVERSEL

Tous les critères susmentionnés plus -

. Surveiller les bibliothèques de dépôt sélectif et offrir des séances de formation (tables rondes)

BIBLIOTHÈQUES DE RESSOURCES

Tous les critères susmentionnés plus -

. Fournir l'équipement électronique nécessaire

. Offrir du soutien aux bibliothèques de dépôt sélectif dans leur région

. Faire fonction de dépôt

. Ne pas exiger de frais de prêts entre bibliothèques pour les publications fédérales

(Il y aura également des accords d'échange distincts comportant diverses exigences pour les bibliothèques étrangères et les bibliothèques législatives)

. En échange du statut de dépositaire, les ministères devront fournir au SPD des copies de leurs publications à tirages limités

PROTOCOLE D'ENTENTE ÉMANANT DU SERVICE DU PROGRAMME DE DÉPÔT

. Fournir des publications gratuites

. Fournir des documents sur les politiques et procédures du SPD

. Offrir des séances de formation

. Fournir des publications sur support électronique

. Fournir des publications dans divers formats (braille, gros caractères, cassettes auditives)

. Fournir de la documentation - listes hebdomadaires et mensuelles et accès en-direct

. Tenter d'être aussi complet que possible

. Offrir un service opportun

. Identifier les titres qui ne sont pas distibués par le biais du programme

Annexe C

Recommandations

- (1) Les rôles et responsabilités revenant au SPD, aux ministères et aux bibliothèques participantes devraient être clairement définis et exprimés.

- (2) La définition des objectifs devraient faire apparaître clairement que le programme met l'information officielle à la disposition du public, qu'il maintient une présence fédérale dans tout le pays et une présence canadienne à l'étranger et qu'il répond aux besoins de recherche.

- (3) Le SPD devrait systématiquement améliorer et faciliter l'accès aux publications officielles d'intérêt pour les milieux de l'information et leurs usagers en assurant activement la participation de tous les ministères et organismes fédéraux énumérés dans la Loi sur l'administration financière.

- (4) Le SPD devrait intensifier ses efforts afin de s'assurer que les ministères utilisent le programme de dépôt en tout temps pour la distribution auprès des bibliothèques dans le but de minimiser la reproduction coûteuse et la réception de documents non désirés. Tous les organismes fédéraux devraient fournir de l'information sur toutes leurs publications pour informer la collectivité de leur existence.

- (5) Le SPD devrait s'assurer que des cours d'orientation concernant le programme et sa fonction d'accès est mise à la disposition des gestionnaires supérieurs et des employés affectés aux services d'information dans la fonction publique.

- (6) En plus de la structure existante des dépôts universels et sélectifs, il faudrait mettre au point de nouveaux mécanismes pour traiter les exigences pour conserver les collections de recherche, assurer l'accès à ces collections dans les petites localités, fournir un service à l'intention des personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels et offrir un réseau visant à mettre les fiches électroniques coûteuses à la disposition du public.

- (7) Le CEGC devrait travailler étroitement avec la Bibliothèque nationale dans son rôle de surveillance de «Gestion des renseignements détenus par le gouvernement» afin de s'assurer que les ministères et les organismes auteurs fournissent leurs publications au SPD quel qu'en soit le support d'information.

- (8) Des fonds devraient être disponibles pour que l'on puisse se procurer les publications pertinentes des ministères qui ne sont pas produites en quantités suffisantes.

- (9) Le SPD devrait animer une conférence annuelle pour les ministères auteurs, les bibliothécaires et les autres intervenants clés pour que l'on puisse traiter les questions touchant à l'accès de l'information de façon informée et avec la collaboration de tous.

- (10) Le SPD devrait envisager des mécanismes contractuels, tels que la négociation d'escomptes pour les dépositaires, dans le but de compenser la perte d'information pour le public résultant de la privatisation. Il faudrait examiner la possibilité de crédits d'impôt ou autres incitatifs originaux pour encourager le secteur privé à fournir au dépositaire l'accès à l'information gouvernementale privatisée.

- (11) Les données du CIP sont importantes car elles assurent l'accès du public à l'information du gouvernement. Le SPD devrait être mandaté et financé pour exercer un rôle de coordination central dans la fourniture du CIP pour les documents officiels.

- (12) Le CIP devrait être inclus dans toutes les publications fédérales.

- (13) La Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada devrait pouvoir être consultée en direct pour accroître l'accès aux documents par matière, permettre les recherches, accélérer le temps de livraison et permettre la commande électronique des publications. Les fichiers anciens devraient être mis sur disques compacts-ROM. Les versions imprimées des outils du SPD doivent toujours être rendues disponibles.

. (14) Toutes les publications fédérales devraient être incluses dans le BiblioDisc accompagnées de l'information sur leur disponibilité.

. (15) Il faudrait établir un réseau de bibliothèques de ressources pour couvrir les besoins à l'extérieur des principales régions urbaines. Des exemplaires supplémentaires des documents devraient être remis à ces bibliothèques pour qu'elles puissent desservir les bibliothèques trop petites pour devenir des dépositaires.

. (16) Le SPD devrait examiner la répartition géographique des bibliothèques de dépôt universel et sélectif afin de s'assurer que les régions sont desservies équitablement. En cas d'inégalités, des ajustements devraient être faits.

. (17) Les bibliothèques de dépôt doivent avoir accès aux documents non imprimés disponibles sur des supports tangibles, tels des bandes magnétiques, des disques compacts-ROM ou des disquettes.

. (18) Il faudrait modifier la structure du SPD de façon à introduire certains dépositaires qui seraient chargés de fournir le matériel informatique, les logiciels et l'expertise nécessaires pour assurer l'accès du public à ces produits de données complexes.

. (19) Le SPD ainsi que les producteurs d'informations gouvernementales doivent étudier les répercussions, incluant les répercussions économiques, de l'accès du publique aux bases de données en direct.

. (20) Conformément à l'esprit de la Loi sur les langues officielles, il faudrait demander aux bibliothèques de dépôt de fournir aux usagers l'information relative aux publications dans les deux langues officielles. À son tour, le SPD doit fournir aux bibliothèques des brochures d'information indiquant les sources de ces documents dans chaque région.

. (21) Les dépositaires devraient être encouragés à fournir les services dans les deux langues officielles, chaque fois que cela est possible.

. (22) Le CEGC devrait mettre au point en consultation avec les autres intervenants concernés des critères afin d'aider à l'identification des publications ou des types de publications qui se prêtent à d'autres supports d'information.

. (23) Le SPD devrait s'assurer que les personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels ont accès aux publications officielles pertinentes grâce à l'établissement de dépositaires désignés pour recevoir, reproduire et distribuer ces publications. Ces dépositaires seraient soit des bibliothèques qui s'engagent de façon active dans ce type de service ou des organismes autres que des bibliothèques qui sont équipés pour fournir ce service.

. (24) Le SPD devrait chercher un mode de financement additionnel pour accroître l'accès à l'information qui comprendrait une formule de financement qui serait suffisamment flexible pour tenir compte des fluctuations dans le volume des publications de dépôt.

. (25) Il faudrait accroître le rôle du Comité consultatif des bibliothèques pour inclure sa participation dans l'évaluation de la performance des bibliothèques de dépôt, dans la révision périodique des directives relatives à la conservation et des critères s'appliquant aux dépositaires.

. (26) Il faudrait établir des tables rondes régionales pour soutenir les dépositaires de petite ou de moyenne importance dans chaque région. Les bibliothèques de dépôt universel jouent un rôle de chef de file dans ces tables rondes.

. (27) Le CEGC devrait s'assurer que les bibliothèques associées reçoivent une formation, des manuels et des informations permanentes sur les changements de politiques, les nouveaux produits, en plus de maintenir le poste d'agent d'information pour les dépositaires.

. (28) Le SPD devrait coordonner, avec les bibliothèques associées, des activités de sensibilisation permanentes et efficaces pour maximiser l'utilisation publique des ressources.

. (29) Les bibliothèques de dépôt sélectif doivent fournir un niveau minimum de service afin de conserver leur statut. Les collections de base telles qu'elles sont établies par le SPD devrait former la collection minimum requise. Les collections de base devraient être établies par le CEGC en consultation avec le CCB et les bibliothécaires bien informés.

. (30) Tous les dépositaires devraient être soumis à des directives de conservation et d'élagage raisonnables et appropriées et, à l'exception des collections de base et des publications éphémères, les bibliothèques de dépôt sélectif devraient être autorisées à se débarrasser de la plupart des documents après un délai de cinq ans, comme il en sera convenu.

. (31) Les bibliothèques de dépôt universel de chaque région devrait coopérer pour mettre en commun les ressources afin de s'assurer que tous les documents continuent d'être disponibles à des fins de recherche.

. (32) Chaque dépositaire doit signer un contrat dans lequel il s'engage à adhérer aux politiques du programme et à assurer des niveaux de service acceptables à la population.

. (33) Les dépositaires doivent fournir au CEGC des statistiques annuelles ou des informations issues des études menées au sein des bibliothèques sur l'utilisation.

. (34) Une surveillance régulière devrait être effectuée par le CCB et les bibliothèques de dépôt universel comme une activité commune ayant pour but d'aider les dépositaires à fournir le meilleur accès possible à l'information.

. (35) Pour les dépositaires ne satisfaisant pas aux exigences contractuelles, le CEGC devrait intervenir et si le service ne s'améliore pas après aide et consultation, le CEGC devrait retirer le statut de dépositaire.

Annexe D

Membres du Groupe de Travail

Georgia Ellis
Statistique Canada

Bruno Gnassi
Bibliothèque du Parlement
Président, Comité de révision du Programme

Paul McCormick
Bibliothèque nationale du Canada

Mary Jane Maffini
Chef, Programme du Service de Dépôt
Présidente, Comité Consultatif des Bibliothèques

Kathy Moses
Conseil du Trésor